Gallardon

Bulletin Municipal

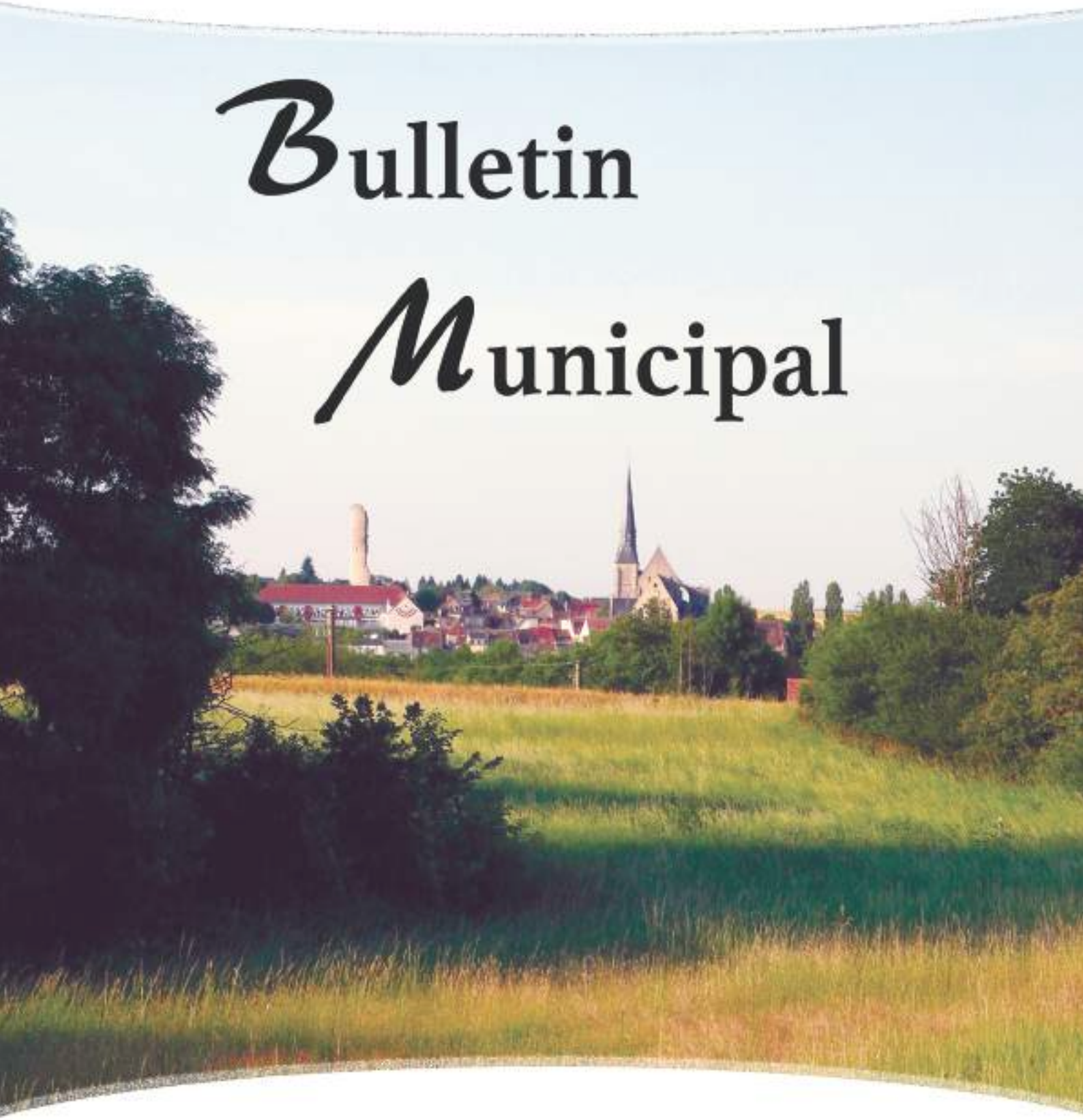

2017

Carrefour market

Route d'Épernon
28320 GALLARDON
Tél. : 02 37 31 17 02
Fax : 02 37 90 90 58

Horaires d'ouverture :
du Lundi au Samedi
de 9h00 à 19h30 en continu
et le dimanche de 9h00 à 12h30.

24/24 CB — STATION SERVICE
PRESSE
D A B
PHOTOCOPIE
PHOTO
PHOTOMATON

- Idéale pour nettoyer couvertures, couettes, housses, oreillers...
- Lessive hypoallergénique incluse
- Machines sécurisées et bloquées durant le cycle uniquement
- Lave-linge (18 et 8kg) et sèche-linge (18kg) grande capacité
- Lavage rapide (30 minutes) et séchage (à partir de 10 minutes)
- Moyens de paiement multiples : monnayeur, billeteur, CB
- Alerte SMS pour prévenir de la fin du lavage
- Accessible aux personnes à mobilité réduite

24/24

Edito

Chères Gallardonnaises, Chers Gallardonnais,

Comme chaque année à cette période, j'ai beaucoup de plaisir à vous adresser notre bulletin annuel d'information, à la fois rétrospective des activités et des projets en cours, mais aussi recueil des informations nombreuses qui vous sont utiles et qui ponctuent le quotidien de notre ville de Gallardon.

2017 sera décidément une année qui marquera les esprits. Si les échéances électorales nationales s'inscrivent dans un processus normal du calendrier, les résultats et les changements nous ont réservé une succession de surprises, et des changements difficilement prévisibles.

Je forme le vœu que les choix des citoyens permettront de progresser collectivement dans la réussite, que cette nouvelle donne politique permette d'associer les bonnes volontés et s'inscrive dans une plus grande bienveillance. En somme que notre pays puisse retrouver les chemins d'une croissance profitable au plus grand nombre, que chacun puisse trouver un emploi, une place et sa part de bonheur dans une collectivité qui défend en premier lieu ses valeurs fondamentales.

Dans le contexte de solidarité, il est de nouveau annoncé une baisse importante et continue des ressources des collectivités locales : diminutions des dotations de l'Etat, et en parallèle une remise en cause de l'autonomie financière sauf à revoir les niveaux de fiscalité. Si un effort partagé n'est pas anormal, la situation conduit malheureusement les communes à réduire leur effort d'investissement.

Il nous faut donc maintenir un effort constant en matière de bonne gestion budgétaire. La situation locale nous permet cependant de maintenir un équilibre financier satisfaisant, bien que nos marges de manœuvre soient réduites, c'est pourquoi il a été décidé une nouvelle fois de ne pas faire varier nos taux d'imposition.

Nos efforts en matière d'investissement se poursuivent cependant avec comme projets majeurs en 2017 et 2018 les travaux importants en matière d'extension de l'assainissement collectif, d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et d'amélioration de notre réseau d'eau potable.

Les travaux de construction de 14 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite devraient bientôt démarrer en lieu et place des anciens services techniques. L'opération de démolition de l'ancien collège avec la construction d'un bâtiment devrait s'engager dès 2018.

Notre plan local d'urbanisme est aujourd'hui achevé et opérationnel. C'est un outil qui permettra à la commune d'envisager son avenir dans un objectif de croissance maîtrisée, de conserver son dynamisme et de se tourner résolument vers l'avenir.

Enfin la nouvelle communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se met progressivement en place. Nous en attendons qu'elle prenne sa part dans le développement des services aux habitants, je pense en particulier à l'amélioration de l'accueil des enfants dans les cadres périscolaires et extrascolaires mais aussi au développement des transports en commun.

Je remercie toutes les personnes qui, sous des titres divers : personnel communal, responsables d'associations,... contribuent à la réussite de notre collectivité.

À vous tous, notamment à l'approche des vacances d'été, je vous souhaite le meilleur. Chères Gallardonnaises, Chers Gallardonnais, je vous adresse mes salutations cordiales et dévouées.

Le Maire,
Yves Marie

- Informations Administratives ..... p. 3
- Budget Communal ..... p. 8
- Dossiers du Conseil Municipal ..... p. 12
- Le CCAS ..... p. 14
- Enfance et petite enfance ..... p. 16
- Écoles et Associations de parents ..... p. 19
- Bibliothèque p.23
- Environnement ..... p. 26
- Citoyenneté ..... p. 30
- Animations et évènements municipaux ..... p. 33
- Associations ..... p. 36
- Économie locale ..... p. 48

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
M. Yves MARIE

COMITÉ DE RÉDACTION :
François Vannier - Axel Trotignon - Pierre Couturier - Henri Ferro -Antony Douézy - Yves Marie - Bruno Alamichel
Photos : droits réservés à la Mairie
© Crédits photos :
Isabelle Ducharme, Xavier Bertrand
Antony Douézy, ©pictures-by-xav.com

ÉDITION, CONCEPTION & RÉGIE PUBLICITAIRE
Les Editions d'Astorg
60 - 64, av. du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE
Tél. : 01 41 86 06 06 - Fax : 01 41 10 80 36
Email : info@astorg-editions.com

A·S·T·R·E

FIDUCIAIRE DE L'OUEST
EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT
FIDAGRI Département AGRICOLE

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Droit social • Paye
Juridique des Sociétés

Tél. 02 37 31 40 70

www.astre-expert-comptable.com

EIFFAGE
ROUTE

Terrassement, Voirie et Assainissement

Collectivités ou particuliers

Matériaux de chaussée neufs ou recyclés

Etablissement Eure et Loir

18, rue du Président Kennedy – BP 70074
28112 LUCE CEDEX

Tél. : 02.37.91.62.62
chartres.route@eiffage.com

(Anciennement Ets APPIA Eure et Loir, MAY et EIFFAGE Travaux Publics)

Magnani
AGENCEMENT

Menuisier - Agenceur - Cuisiniste

Particuliers, nous agençons votre intérieur :
cuisine, salle de bain, dressing, placard, bibliothèque,
parquet, menuiseries intérieures et extérieures
Professionnels,
nous agençons aussi vos bureaux, votre magasin.

17 Rue Guy Pouillé - 28320 GALLARDON
Tél. : 02.37.31.44.86 / Fax : 02.37.31.54.84
Email : contact@magnani-agencement.fr
site : www.magnani-agencement.fr

Informations Administratives

MAIRIE DE GALLARDON :
Tél. : 02 37 31 40 72 - Fax : 02 37 31 44 42
Mail : mairie.gallardon@wanadoo.fr
HORAIRES D'OUVERTURE :
Le lundi, mercredi et jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
HORAIRES DU SERVICE URBANISME :
Fermé le lundi, le mardi de 8H30 à 12h00
et de 13H30 à 17h00 et
du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h.
Permanence des Adjoints
sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h
Pour tout renseignement et location
de la Salle Polyvalente et la Salle de Montlouet :
Tél. : 02 37 31 04 24 (Mme GOUBILY Catherine)

Inscriptions sur les listes électorales

À la mairie du domicile.
Pièces à fournir : une pièce d'identité, une preuve de domicile (facture EDF, GDF, VEOLIA, France Télécom...).
Coût : gratuit
Observations : avoir plus de 18 ans et être de nationalité française.
Inscriptions reçues du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.
En cas de changement d'adresse, même à l'intérieur de la commune, en avertir le service des élections pour rectification de la carte électorale.
Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires et européennes, fournir : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation sur l'honneur sur papier libre attestant jouir des droits civiques tant en France que dans son état d'origine.

Recensement militaire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger) munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.
La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.
En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Passeports

Depuis le 26 mai 2009, les passeports sont établis par les mairies disposant du dispositif de délivrance de passeports biométriques. L'usager peut déposer son dossier dans les mairies dont vous trouverez ci-dessous la liste :

- ANET : 02 37 62 55 25
- AUNEAU : 02 37 31 70 20
- CHARTRES : 02 37 23 40 00
- CHATEAUDUN : 02 37 45 11 91
- CHATEAUNEUF EN THYMERAY : 02 37 51 08 18
- COURVILLE SUR EURE : 02 37 23 20 33
- DREUX : 02 37 38 84 12
- ILLIERS COMBRAY : 02 37 24 00 05
- LUCE : 02 37 25 68 25
- MAINTENON : 02 37 23 00 45
- NOGENT LE ROI : 02 37 51 42 88
- VERNOUILLET : 02 37 46 69 57
- VOVES : 02 37 99 14 95

Il est conseillé de contacter les mairies pour prendre rendez-vous au préalable.

Carte nationale d'identité

La Carte Nationale d'Identité est un document officiel qui permet, même périmé, de justifier de l'identité d'une personne. Elle n'est pas obligatoire. En cours de validité, elle permet l'entrée dans certains pays (la liste de ces pays est disponible aux services des affaires générales). La carte d'identité est gratuite sauf en cas de perte ou de vol = 25 €.

Qui peut la demander ?

Vous pouvez vous faire établir une carte d'identité si vous êtes de nationalité française.
Sa **durée de validité** est de **15 ans**. Au-delà vous pouvez faire établir une nouvelle carte d'identité (renouvellement).

Vous êtes né à l'étranger ou né de parents étrangers

Vous devez fournir une pièce prouvant votre nationalité française, selon les cas :
certificat de nationalité française éventuellement,
exemplaire enregistré d'une déclaration ou manifestation de volonté,
Décret de naturalisation ou de réintégration ou exemplaire du Journal Officiel où le décret a été publié.

Depuis le 2 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité s'effectuent auprès des mairies équipées de dispositifs de recueil.

La CNI sans être biométrique pour le moment, entre dans une procédure dématérialisée qui permet notamment de réduire le délai d'obtention.
Pour obtenir une carte d'identité française, il n'y a pas de limite d'âge, mais vous devez avoir la nationalité française.

Les justificatifs à produire restent identiques.

Nous vous recommandons de prendre rendez-vous au préalable, auprès des Mairies équipées de dispositifs de recueils :

- ANET : 02 37 62 55 25
- AUNEAU-BLEURY-ST SYMPHORIEN : 02 37 31 58 13
- BONNEVAL : 02 37 47 21 93
- BREZOLLES : 02 37 48 20 45
- CHARTRES : 02 37 23 41 30
- CHATEAUDUN : 02 37 45 11 91
- CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS : 02 37 51 88 62
- CLOYES-les-TROIS-RIVIERES : 02 37 98 64 92
- COURVILLE-SUR-EURE : 02 37 18 07 90
- DREUX : 02 37 38 84 12
- ILLIERS-COMBRAY : 02 37 24 00 05
- LUCE : 02 37 25 68 25
- MAINTENON : 02 37 23 00 45
- NOGENT-LE-ROI : 02 37 51 42 88
- VERNOUILLET : 02 37 62 85 00
- LES VILLAGES VOVEENS : 02 37 99 14 95

Afin de simplifier vos démarches et de réduire le temps de traitement de votre demande, faites votre pré-demande en ligne http://predemande-cni.ants.gouv.fr
N'hésitez pas à consulter la rubrique d'aide pour vous aider dans votre démarche de pré-demande

ATTENTION

La présence du demandeur, même mineur, est obligatoire lors du dépôt de dossier (prise d'empreintes digitales). Les demandes de renouvellement de cartes nationales d'identité cartonnées seront traitées comme des premières demandes.
Vous devez présenter **l'original et fournir les photocopies**.
Les dates et lieux de naissance des parents seront demandés lors du dépôt de dossier.

La carte nationale d'identité est délivrée gratuitement.
Sa validité est de 15 ans pour toutes les cartes délivrées aux personnes majeures à compter du 1er janvier 2014 et prorogation de 5 ans pour celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et 31 décembre 2013.

ATTENTION

Certains pays n'acceptent pas cette prorogation : Malte, la Serbie, la Turquie et d'autres n'ont pas confirmé leur accord :

➢ *Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie,*

Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, République tchèque ;

➢ *de l'Espace Schengen : Islande, Liechtenstein, Norvège ;*

➢ *Andorre, Vatican, Saint-Marin ;*

➢ *Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine ;*

➢ *Égypte ;*

➢ *Maroc (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).*

Dispositif en vigueur toute l'année.
S'adresser à la gendarmerie de Pierres au 02 37 27 23 71

Autorisation de sortie du territoire

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée et signée au moyen du formulaire cerfa n° 15646*01.

Ce formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire et a une durée de validité d'un an à partir de la date de signature.

Si l'enfant quitte la métropole pour se rendre dans un DOM, il doit produire une autorisation de sortie de territoire s'il fait escale dans un pays étranger.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire pour l'obtention de ce document.

Le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est maintenant adopté et opérationnel. Il est consultable en mairie et sur le site de la commune :

http://ville-gallardon.fr/

Calendrier des manifestations Gallardonnaises 2017

JUILLET

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	LIEU
A DEFINIR	COMMUNE	FETE NATIONALE	VOIRIE
SAMEDI 1	LA PLUME DE GALLARDON	FÊTE DU CLUB	GYMNASE

SEPTEMBRE

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	LIEU
SAMEDI 2	SYNDICAT D INITIATIVE	FORUM DES ASSOCIATIONS	DOJO + GYMNASE
SAMEDI 8	ARCHERS DE LA TOUR	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE POLYVALENTE
VENDREDI 15	AAMDGE	REUNION	SALLE de MONTLOUET
VENDREDI 15	SOCIETE DE CHASSE	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE POLYVALENTE
VENDREDI 15	AAMDGE	REUNION	SALLE de MONTLOUET
DIMANCHE 17	ASSOCIATION ST MATHIEU	FOIRE SAINT MATHIEU	Place DU JEU DE PAUME
SAMDI 23	SYNDICAT D'INITIATIVE	EXPOSITION	SALLE POLYVALENTE
DIMANCHE 24	SYNDICAT D'INITIATIVE	EXPOSITION	SALLE POLYVALENTE

OCTOBRE

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	LIEU
DIMANCHE 8	FNACA	REPAS DANSANT	SALLE POLYVALENTE
DIMANCHE 15	COMMUNE	REPAS DES ANCIENS	SALLE POLYVALENTE
DIMANCHE 15	ARCHER DE LA TOUR	30 ANS DU CLUB	SALLE DE MONTLOUET
VENDREDI 27	SYNDICAT D INITIATIVE	HALLOWEEN	SALLE POLYVALENTE

NOVEMBRE

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	LIEU
SAMEDI 4	LES TOURNESOLS	THEATRE	SALLE POLYVALENTE
SAMEDI 11	COMMUNE	ARMISTICE	SALLE POLYVALENTE
VENDREDI 17	AAMDGE	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE POLYVALENTE
VENDREDI 17	GALLARDON GYM	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE POLYVALENTE
SAMEDI 18	ESPACE LIBRE	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE POLYVALENTE
DIMANCHE 19	CLUB DE L AMITIE	THE DANSANT	SALLE POLYVALENTE
VENDREDI 24	SYNDICAT D INITIATIVE	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE POLYVALENTE
SAMEDI 25	POMPIERS	SAINTE BARBE	SALLE POLYVALENTE
DIMANCHE 26	PARENTS D'ELEVES FCPE	BOURSE AUX JOUETS	SALLE POLYVALENTE

DECEMBRE

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	LIEU
SAMEDI 2	CENTRES MATERNEL ET PRIMAIRE	SPECTACLE DE NOEL	SALLE POLYVALENTE
DIMANCHE 3	BASKET	MARCHE DE NOEL	SALLE POLYVALENTE
VENDREDI 8	FNACA	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE POLYVALENTE
SAMEDI 9	AAMDGE	FETE DE NOEL	SALLE POLYVALENTE
DIMANCHE 10	CLUB DE L'AMITIE	REPAS DE NOEL	SALLE POLYVALENTE

A.2.L.2
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
Amiante / DTA - Certification de surface - Plomb
Assainissement - DPE - Électricité - Gaz - ERNMT
Diagnostics pour ventes et locations
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
Diagnostics avant travaux et démolitions
PROFESSIONNELS ET COLLECTIVIÉS
Téléphone : 06 38 62 70 93
E-mail : A.2.L.2@hotmail.fr
2bis rue du Chemin Vert
28210 NOGENT-LE-ROI

ADT
ASSAINISSEMENT • DÉMOLITION
TERRASSEMENT
FOURNITURE TERRE ET AGRÉGATS
79 Faubourg de La Bretonnière - 28320 Gallardon
Tél. : 02 37 90 24 28
adtgoulu@gmail.com

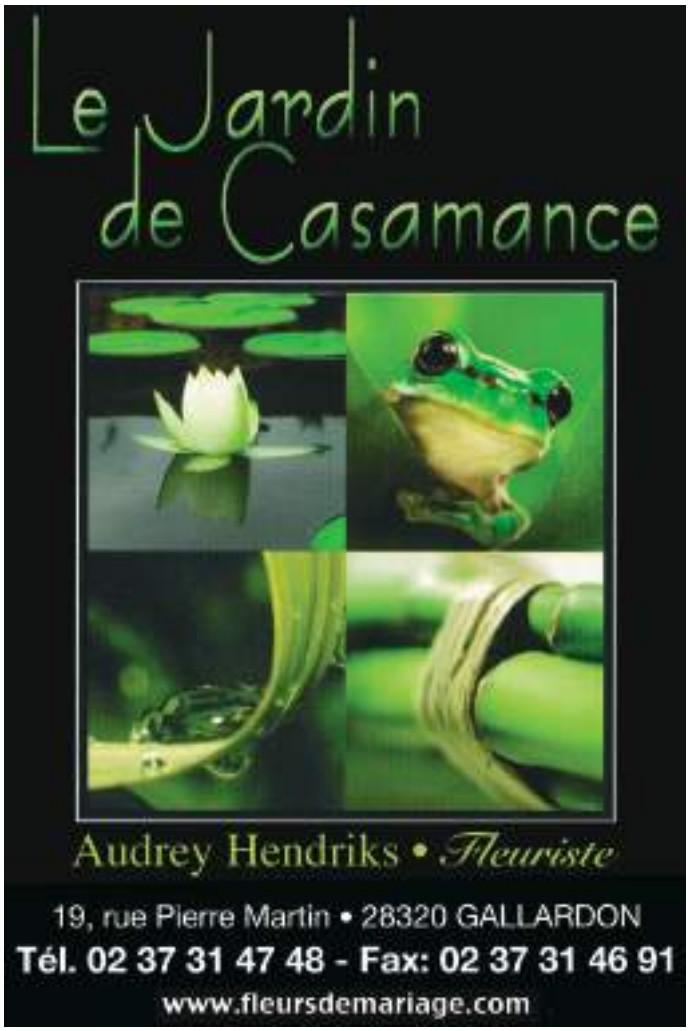
Le Jardin
de Casamance
Audrey Hendriks • Fleuriste
19, rue Pierre Martin • 28320 GALLARDON
Tél. 02 37 31 47 48 - Fax: 02 37 31 46 91
www.fleursdemariage.com

Reloo Makeup
Vous propose de nombreuses prestations & soins adaptés à vos besoins
- Conseils en image - Fleurs de Bach - Ki-Relooking® -
- Ki-Maquillage® - Soin Atlante Lémurien - Sophrologie -
Venez découvrir mon atelier basé à Gallardon (28), le temps d'un soin ou d'une prestation de votre choix !
Charline DURAME
06 03 84 79 24
reloomake.up@gmail.com
https://charlinedurame.wix.com/reloomakeup
Contactez-moi !
Ensemble nous travaillerons votre personnalité et vous serez enfin en accord avec vous-même.
©Reloo Makeup

Budget Communal

Les résultats de l'exercice 2016

Lors de sa séance du 13 mars 2017, le Conseil Municipal de Gallardon a adopté le Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2016.

Le compte administratif établi par section (Fonctionnement et Investissement) récapitule chaque année et pour chaque article budgétaire les montants prévus en dépenses et en recettes, les montants réellement payés et encaissés ainsi que les dépenses et recettes engagées et non payées ou encaissées. Ces derniers éléments sont inscrits en tant que « restes à réaliser », ils ne figurent pas dans le résultat de l'année mais sont obligatoirement repris dans le budget suivant.

Pour l'exercice 2016, le compte administratif de la commune se présente comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes	Soldes
Fonctionnement	3 293 307,79 €	3 992 831,10 €	699 523,31 €
Investissement	1 181 852,36 €	646 771,47 €	-535 080,89 €
Budget global	**4 474 160,15 €**	**4 639 602,57 €**	**164 442,42 €**

Le solde global du budget communal à l'issue de l'exercice 2016 s'établit à la somme de 164 442,42 €. A cette somme s'ajoute le solde des restes à réaliser (Versements de subventions sur investissements antérieurs à percevoir pour l'essentiel) pour un montant de 101 848,43 €, soit un solde net pour 2016 de 266 290,85 €.

À titre de comparaison, ce solde global s'établissait de la façon suivante sur les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016
Soldes globaux	**300 299,16 €**	**399 114,35 €**	**266 290,85 €**

Les faits marquants de l'exercice 2016 :

- Un résultat global positif qui s'inscrit dans la démarche du Conseil Municipal d'une gestion rigoureuse sans hausse de la fiscalité locale avec pour objectif de développer l'autofinancement pour financer nos investissements.
- Un résultat obtenu malgré la poursuite de tendances « lourdes », à savoir :
  - ***Hausse d'un certain nombre de dépenses de fonctionnement non maîtrisables :***
    - Accroissement des participations aux organismes extérieurs et notamment au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (+132 383,54 € sur 5 ans, soit +24,95 % à comparer avec +3,4% pour l'inflation sur la même période).
  - ***Baisse des recettes de fonctionnement :***
    - Baisse constante de la dotation forfaitaire de l'Etat (-70 745,00 € sur une année, soit -22,63%) ;
    - Quasi stagnation du produit fiscal des taxes foncières et d'habitation (+17 229,00 € sur une année, soit +1,11%) ;
    - Moindre maîtrise de la fiscalité locale notamment depuis la suppression de la taxe professionnelle et la mise en place sans concertation préalable de la fiscalité professionnelle unique au 1er janvier 2015 par la Communauté de Communes du Val de Voise.

Sur ces trois derniers exercices, l'évolution de la section de fonctionnement est la suivante :

Sections	2014	2015	2016
Recettes de fonctionnement	3 936 071,00 €	3 637 438,58 €	3 992 831,10 €
Dépenses de fonctionnement	3 332 541,61 €	3 245 333,33 €	3 293 307,79 €
Soldes de la section de fonctionnement	**603 529,39 €**	**392 105,25 €**	**699 523,31 €**

- Un niveau d'investissement en diminution(701 339,84 € en 2016 pour 1 394 907,11 € en 2015 pour les chapitres 20-21 et 23) financé sans recours à l'emprunt.

Le budget 2017

Adopté par le Conseil Municipal du 3 avril 2017, le budget de la commune pour l'année 2017 se présente comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 765 652,85 €	3 765 652,85 €
Investissement	1 769 515,61 €	1 769 515,61 €
Totaux	**5 535 168,46 €**	**5 535 168,46 €**

Le budget est l'acte annuel qui traduit en chiffres la politique arrêtée par le Conseil Municipal et qui va autoriser de façon limitative les dépenses (Interdiction d'aller au-delà ce qui est prévu au niveau de chaque chapitre) à être payées et l'encaissement des différentes recettes. Le vote du budget est également le moment où le Conseil Municipal fixe par sa délibération le taux des impôts locaux pour l'exercice considéré.

Le budget est séparé en deux sections : La section de fonctionnement pour tout ce qui a trait à la gestion courante de la commune, il en va ainsi des dépenses de personnel et la section d'investissement pour les éléments non récurrents comme les travaux sur l'éclairage public. Il doit être présenté en équilibre comptable au niveau de chacune des deux sections ainsi définies.

Les chiffres clés du budget 2017

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitres	**Montants**	**% du total**	**Chapitres**	**Montants**	**% du total**
Charges à caractère général	670 230,00 €	17,80 %	Report du résultat antérieur	266 290,85 €	7,07 %
Charges de personnel	1 475 400,00 €	39,18 %	Atténuations de charges	40 000,00 €	1,06 %
Atténuations de produits	10 000,00 €	0,27 %	Opérations d'ordre comptable	80 629,00 €	2,14 %
Dépenses imprévues	17 847,47 €	0,47 %	Produits des services, du domaine et services	137 660,00 €	3,66 %
Virement à la section d'investissement	366 579,80 €	9,73 %	Impôts et taxes	2 399 734,00 €	63,73 %
Opérations d'ordre comptable	99 038,67 €	2,63 %	Dotations, subventions et participations	799 333,00 €	21,23 %
Autres charges de gestion courante	1 047 634,69 €	27,82 %	Autres produits	35 000,00 €	0,93 %
Charges financières	70 422,22 €	1,87 %	Produits financiers	6,00 €	0,00 %
Charges exceptionnelles	8 500,00 €	0,23 %	Produits exceptionnels	7 000,00 €	0,19 %
Totaux	**3 765 652,85 €**	**100,00 %**	**Totaux**	**3 765 652,85 €**	**100,00 %**

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitres	**Montants**	**% du total**	**Chapitres**	**Montants**	**% du total**
Solde d'exécution de la section d'investissement	535 080,89 €	30,24 %	Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	0,00 %
Opérations d'ordre comptable	80 629,00 €	4,56 %	Virement de la section de fonctionnement	366 579,80 €	20,72 %
Remboursement d'emprunts en capital	398 268,34 €	22,51 %	Produits de cession	94 507,00 €	5,34 %
Immobilisations incorporelles	43 777,39 €	2,47 %	Opérations d'ordre comptable	99 038,67 €	5,60 %
Immobilisations corporelles	473 589,99 €	26,76 %	Dotations - Fonds divers Participations	698 081,46 €	39,45 %
Immobilisations en cours	238 170,00 €	13,46 %	Subventions d'investissement	211 308,68 €	11,94 %
			Emprunt	300 000,00 €	16,95 %
Totaux	**1 769 515,61 €**	**100,00 %**	**Totaux**	**769 515,61 €**	**100,00 %**

Les faits marquants du budget 2017

Au niveau de la section de fonctionnement :

- Un budget contraint et cadré par rapport aux résultats de l'année 2016 avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, il présente, de fait, peu d'évolutions par rapport à celui de 2016 ;
- Maintien des subventions à la vie associative importante pour une commune comme Gallardon ;
- Maintien des taux de la fiscalité locale conformément aux engagements pris à l'occasion des élections municipales et à la pratique du précédent mandat municipal (2008/2014).

Au niveau de la section d'investissement :

Le budget 2017 se caractérise par un montant d'investissement important qui traduit la volonté de poursuivre l'amélioration du patrimoine communal. Il en va ainsi :

- Des travaux sur la voirie communale : Baglainval ;
- Des travaux d'enfouissements de réseaux et portant sur l'éclairage public : Baglainval – Rues du Champ de Tir et de la Tuilerie ;
- De l'inscription de crédits budgétaires pour les premières études portant sur la réhabilitation de la Salle Polyvalente.

Cet effort d'investissement doit être rapproché de celui effectué sur 2016 et 2017 au titre de l'extension du réseau d'assainissement jusqu'à Baglainval.

AGENCE DE GALLARDON

Créée en 1978

IMMOBILIER

Marilyn ONFROY

Estimation gratuite
Achat • Vente • Location

10, Place de l'Eglise
28320 GALLARDON
Tél. : 02 37 31 44 79
ou 06 81 25 82 92

agencedegallardon@gmail.com
Site internet : www.agencedegallardon.com

ACE

Nicolas MONTEIRO
02 37 18 00 18
acesas@orange.fr
52 rue du Château d'Eau - 28300 Mainvilliers

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE ET INDUSTRIELLE - SÉCURITÉ - VOL - INCENDIE
ALARMES - CHAUFFAGE - INTERHONE
ANTENNE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE - CONTRÔLE D'ACCÈS

ASTRE
FIDUCIAIRE DE L'OUEST
EXPERTS DÉVELOPPEMENT AUDIT
FIDAGRI Département AGRICOLE

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Droit social • Paye
Juridique des Sociétés

Tél. 02 37 31 40 70
www.astre-expert-comptable.com

Brice SARL
COUVERTURE - RÉNOVATION - CONSTRUCTION
13 rue des Tourneballets
BP 50010 - 28110 LUCE
Tél. : 02 37 25 83 57
postmaster@sarlbrice-macon.fr

Sites internet
création sur mesure,
réalisation adaptée à votre budget,
hébergement, nom de domaine,
messagerie, modifications,
animations, service de proximité,
et 1 seul interlocuteur !

autres prestations :
Informatique / Audiovisuel
Vidéo / Multimédia

CORSAIRE Production
Contenus et productions audiovisuelles
Tél. : 02 34 40 04 46
Port. : 06 60 35 18 88
www.c-prod.fr - contact@c-prod.fr

Informatique et internet à domicile
installation, assistance, formation
Tél. 02 34 40 04 46 - Port. 06 60 35 18 88
Ne restez plus seul
avec votre ordinateur !
CORSAIRE Services
www.corsaire-services.com

Dossiers du Conseil Municipal

Des nouvelles des réseaux assainissement, eau, électricité, téléphone et fibre

Depuis la lettre d'informations de janvier 2017, il est nécessaire de faire le point avec les administrés des secteurs concernés qui suivent ces affaires de près mais aussi d'informer l'ensemble des Gallardonnais.

Le réseau d'assainissement Mesnil-Baglainval est quasiment terminé, il reste à équiper les deux postes de relèvement des eaux usées situés impasse du Mesnil et Grande rue de Baglainval. Ce réseau n'est pas réceptionné, la réception définitive interviendra avec la réfection totale de la chaussée dans le hameau de Baglainval.
La procédure groupée de raccordement en domaine privé est lancée. Les personnes qui désireront se raccorder par elles-mêmes devront attendre « le feu vert » de la commune.

« Nous en attendons une réduction notable de la consommation (environ 4 à 5 fois moins) et une durée de vie plus longue (5 fois plus longue que l'éclairage actuel) ».

Les travaux du réseau d'eau potable Grande rue de Baglainval sont terminés. Les habitants sont raccordés à la nouvelle conduite et la quasi-totalité des branchements ont été refaits en PolyEthylène Haute Densité (PEHD). Le plomb a disparu sauf sur 3 habitations pour des raisons techniques, celles-ci seront revues ultérieurement. Des branchements ont été refaits route de Maintenon et impasse du Mesnil, mais ils en restent à faire et ils seront programmés ultérieurement.

L'éclairage public et l'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique est en cours. Les nouveaux poteaux d'éclairage sont tous installés et bénéficient de luminaires équipés de Diodes Electro-Luminescentes (LED). Nous en attendons une réduction notable de la consommation (environ 4 à 5 fois moins) et une durée de vie plus longue (5 fois plus longue que l'éclairage actuel).

L'éclairage public du centre ville a été modifié : l'éclairage de couleur jaune diffus est remplacé, sur les 55 lanternes en fer forgé, par un éclairage par LED qui éclaire seulement la zone de la rue à éclairer. C'est un changement auquel il faut s'habituer mais il en est attendu les mêmes effets que la Grande rue de Baglainval.

Enfin une autre nouvelle d'importance. Notre commune a défini un plan local d'assainissement adopté en 2002. L'exécution en arrive à son terme par la décision que le conseil municipal a prise en lançant l'étude de la dernière tranche d'assainissement sur le hameau de Montlouet : rue du Bout d'à Haut, rue de la Source et rue du Château. L'idée suivie est sur les mêmes bases que pour la tranche Mesnil-Baglainval : analyse du domaine, projet d'assainissement, projet de remplacement de la conduite d'eau, projet d'enfouissement des réseaux électriques, téléphonique et fibre optique, modernisation de l'éclairage public. Le souhait du conseil municipal est de voir ces travaux terminés pour fin 2019 pour un passage des compétences eau et assainissement à la communauté de communes des Portes Euréliennes dont notre commune fait partie depuis le 1er janvier 2017.

LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est maintenant disponible à Gallardon.

Pour le moment, seul l'opérateur SFR est fournisseur du service. Le raccordement rue-maison est pris en charge par le syndicat « Eure-et-Loir » numérique.

Pour tous renseignements complémentaires, consultez le site http://www.numerique28.fr/ et adressez-vous à l'opérateur SFR.

Les Euréliales

VUE D'ENSEMBLE

VUE D'ENSEMBLE

VUE SUR RUE GUY POUILLE

VUE SUR ACCÈS SUD

L'avenir de l'ancien site des Services Techniques

Le site a été cédé à la « SA Eure-et-Loir habitat». L'ancien bâtiment a été détruit et laissera la place à quinze logements dont 12 seront des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite (Logements aux normes PMR). Les travaux devraient débuter en Juillet 2017 pour être terminés fin octobre 2018. Il s'agit d'un programme conduit dans le cadre du dispositif du conseil départemental intitulé les Euréliales.

Qu'est-ce que le programme Euréliales ?

Ces logements situés dans des centres villes et centre-bourgs de communes disposant d'un certain niveau de services et de commerces s'adressent en premier lieu à des personnes âgées autonomes et doivent :

- permettre de mettre en œuvre des solutions évolutives d'accompagnement du vieillissement,
- être de qualité et abordables en termes de loyer et de charges,
- permettre le maintien d'une vie sociale, dans un cadre respectueux de l'environnement.

Ces opérations doivent concerner la création d'au moins 5 logements locatifs sociaux.

Les projets « Euréliales » sont destinés aux communes ou communautés de communes volontaires souhaitant accueillir et mobiliser les moyens nécessaires à la création d'une résidence sénior à proximité des pôles de vie locaux.

Un travail partenarial est également mené avec les bailleurs sociaux dont le Conseil général est actionnaire majoritaire pour proposer une offre aux collectivités. Les autres opérateurs locaux ou nationaux peuvent également proposer des résidences séniors en adéquation avec le cahier des charges Euréliales.

Ce dernier, préparé par les différents services du Conseil général, en lien avec les partenaires œuvrant dans les domaines de l'habitat et du médico-social, précise les critères attendus par l'appellation « Euréliales », et notamment les critères d'adaptation du logement au vieillissement.

CCAS

Durant l'année 2016 les actions du CCAS sont restées principalement l'accueil et l'accompagnement du public en difficultés. Les domaines d'action restent très variés et souvent s'adaptent en fonction de la demande.

Le logement

Le parc locatif social géré par la SA Eure et Loir Habitat comprend 204 logements sociaux.
Nombre de demandes de logement déposées : **43** (52 en 2015)
Nombre de logements proposés : **35** (21 en 2015)
Nombre de logements attribués : **31** (21 en 2015)

Les aides alimentaires

Nombre de colis alimentaires distribués : **36** (37 en 2015). Ces colis sont des produits secs livrés par la Banque Alimentaire de Chartres.
Nombre de bons alimentaires distribués : **16** pour un montant de 580,00 € (15 pour un montant total de 680,00 € en 2015)

Les aides sociales

Le nombre d'aides financières essentiellement sollicitées par l'assistante sociale du Conseil Général : 1 demande pour un total de **235,00 €** (3 376,12 € en 2015).

Les actions annuelles du CCAS

Des actions sont proposées annuellement à tous les anciens de notre commune à compter de leur 70ème anniversaire.

- Le voyage a été organisé à Sablé s/ Sarthe le 23 juin 2016 avec **81** participants (92 en 2015) pour un coût total de **6 371,66 €** (6 840,00 € en 2015).
- Le repas des aînés : a été organisé le 16 octobre 2016, **120** participants (dont 17 membres du CCAS, extérieurs et élus du Conseil Municipal) pour un coût traiteur de **4 062,50 €** (en 2015 : 126 participants dont 21 élus et extérieurs pour un coût de 4 128 €).

  Il convient de rajouter tous les frais annexes : les fleurs (188 €) pour la doyenne et la décoration de tables et les bouteilles de vin (28.85 €) offertes au doyen du repas, l'animation (670.43 €), la décoration (39.90 €) et la SACEM (70.50 €). Le coût total est de **5 060.18 €** (5 030.09 € en 2015).
- Les colis de noël : le nombre de colis commandés est de 75 coffrets 1 personne et 50 coffrets 2 personnes pour un coût de **2 322.50 €** (en 2015, 71 colis simples et 51 colis doubles pour un total de 2 269,30 €).
- Le goûter de la maison de retraite a été organisé le 22 décembre 2016 pour 81 résidents. Pour cette manifestation plusieurs commerçants de GALLARDON ont fourni les viennoiseries et chocolats pour un coût total de **221.11 €** (267.18 € en 2015).

Le rôle du CCAS et de la Banque Alimentaire

Le CCAS de GALLARDON et la Banque Alimentaire entretiennent toujours d'étroites relations afin de nourrir toutes les personnes en difficultés qui se présentent à nous ou qui sont envoyées par l'assistante sociale du Conseil Général.
En contrepartie le CCAS participe activement à sa collecte annuelle grâce aux membres élus du Conseil d'Administration, du Conseil Municipal et aussi à de nombreux bénévoles Extérieurs.

- Collecte 2016 : 1 148 kg récoltés
- Collecte 2015 : 2 383 kg récoltés
- Collecte 2014 : 1 794 Kg récoltés

Le CCAS participe, en tant que bénévole, à la collecte des Restaurants du Cœur qui se déroule en mars.

L'objectif du CCAS est de maintenir la stratégie affichée de soutien direct aux personnes, notamment par le biais des colis et des bons alimentaires, la poursuite des actions de collecte, des actions en faveur des anciens et le développement continu de l'activité de soutien et d'accompagnement.

L'aide à la recherche d'emploi reste dans les objectifs du CCAS.

Les coordonnées et les permanences du CCAS se trouvent sur le site de la Mairie et sont affichés sur la porte du CCAS.

LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

COLLECTE NATIONALE DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Les 26 et 27 novembre 2016 a eu lieu la collecte au bénéfice de la banque alimentaire.
Comme chaque année les membres du CCAS et du Conseil Municipal, avec de nombreux bénévoles, ont donné de leur temps pour assurer les permanences de la collecte à Gallardon.
En ces temps de crise, la solidarité est essentielle et de nombreux habitants de Gallardon ont répondu présents à l'appel.

Encore merci aux généreux donateurs et à tous les bénévoles.

Si vous désirez, l'année prochaine, faire partie des bénévoles qui œuvrent au cours de ces deux journées de collecte, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie ou au CCAS.

HORAIRES ET SERVICES AU CCAS

Accueil public :

- CCAS :
  Lundi de 13H30 à 18H00
  Mardi et jeudi de 8H30 à 12H00
  Mercredi de 8H00 à 12H00
  Vendredi de 8H30 à 11H30 et de 12H15 à 16H15.

- Assistante sociale : Le mardi matin sur **rendez-vous** au **02 37 20 14 48**
- Infirmière PMI :
  Le jeudi matin sans RDV de 10h à 11h30 (secrétariat : 02 37 20 14 68)
- Sage-femme sur rendez-vous au **02 37 20 14 86**
- **CAF sur RDV au 08 10 25 28 10**
- CPAM sur rendez-vous en appelant le **3646**
- Syndicat intercommunal d'Assainissement présent le vendredi matin **02 37 30 83 78**

Transbeauce *à la demande*

- une offre de transport de 9h à 17h du lundi au samedi
- sur réservation au 0 812 04 28 28*

(du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30)

- pour des déplacements dans votre arrondissement ou canton de résidence

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Ce service est accessible aux personnes à mobilité réduite

Transbeauce Eure & Loir Conseil départemental

Enfance et Petite Enfance

Accueil maternel « Les Petits Loups »

L'Accueil périscolaire maternel « Les Petits Loups » est situé au 17, place du Jeu de Paume et accueille des enfants âgés de 3 à 6 ans scolarisés à l'école maternelle de Gallardon.
Il est ouvert de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00 en accueil périscolaire et de 15h50 à 16h30 pour les T.A.P. (Temps d'Activités Périéducatives) sous la responsabilité de Mr le Maire.
Le personnel d'encadrement, diplômé, est composé d'adjoints d'animation territoriaux et se décompose de la manière suivante :

Mme BOULARD Estelle est Directrice de l'Accueil.
Mme PLISSIER Isabelle est Directrice Adjointe et Animatrice.
Mmes LENGLART Laëtitia, GOISBLIN Laëtitia, COATRIEUX Mélanie et Mr GANDOULI Hicham sont animateurs.
Mme EDDAIRA Aïcha assure l'entretien des locaux.

L'accueil dispose de jeux de société, de jouets, de puzzles, de jeux de constructions, de coloriages et de livres. Dans la cour de l'Accueil les enfants disposent d'une aire de jeux comprenant une structure avec toboggan, des jeux sur ressorts, des maisonnettes, un train, des vélos, des patinettes et des ballons. Nous proposons des activités sur divers thèmes tels que Noël, l'Epiphanie et la dégustation de galettes, la fête des mères, la fêtes des pères,...
Un spectacle de Noël est présenté à la salle polyvalente par les enfants aidés de l'équipe d'animation, aux familles et aux élus.

Le Père Noël distribue des friandises et apporte des jouets à l'accueil puis un grand goûter termine cette journée festive.
Remerciements à Mr le Maire, au Conseil Municipal, au Président de la Communauté de Communes qui nous permettent d'organiser cette fête.

Les inscriptions pour l'accueil périscolaire et les TAP pour l'année 2017/2018 ont commencé. Les dossiers d'inscription sont disponibles soit directement à l'accueil soit sur le site internet de la Commune : « ville-gallardon.fr ».

Pour toutes inscriptions et renseignements vous pouvez vous adresser à Mme BOULARD Estelle par email : tiloupsgallardon@orange.fr, par téléphone au 02.37.90.95.51 06.14.78.71.83 ou vous rendre directement à l'accueil périscolaire maternel aux heures d'ouverture.

Accueil des mercredis et vacances scolaires

La communauté de communes des Portes Eulériennes d'Île-de-France gère les accueils de loisirs, les mercredis et les vacances scolaires depuis le 1er janvier 2017.

L'inscription de chaque enfant est obligatoire.
Chaque famille doit fournir chaque année un dossier d'inscription et une fiche de réservation par enfant pour chaque période souhaitée.

Documents accessible :

- sur le site : www.porteseureliennesidf.fr
- auprès des équipes d'animation des accueils de loisirs
- au pôle de proximité de Gallardon

Les enfants seront accueillis, selon les places disponibles, après réception des documents remplis et dans le respect des délais fixés ci-dessous :

pour le mercredi :
le jeudi précédent le mercredi concerné, avant 12h
pour les petites vacances :
15 jours avant le 1er jour des vacances concernées
pour les grandes vacances :
3 semaines avant le 1er jour des vacances concernées

Pôle de proximité de Gallardon
Grande rue de Montlouet 28320 Gallardon
Tel : 09 64 42 73 13

Accueil élémentaire « Les Grands Loups »

L'Accueil élémentaire « les Grands Loups » est situé rue des Cavaliers dans les locaux du Restaurant scolaire de l'école Emile Pottier.

Nous accueillons des enfants âgés de 6 à 12 ans fréquentant l'école.
L'Accueil est ouvert de 7h30 à 9h et de 16h40 à 19h en périscolaire ; et de 16h à 16h40 pour les T.A.P.

Le personnel d'encadrement, composé d'adjointes d'animations territoriales est réparti de la manière suivante :

- La Directrice : Mme GANTER Virginie.
- Une Directrice adjointe et animatrice : Mme MARCHAND Nathalie.
- De deux animatrices : Mmes CHARRON Karine et DECOURTYE Aurèlie.

En Périscolaire sont proposées des activités tout au long de l'année (fête des pères, fêtes des mères, pâques, noël...).
Ainsi que des jeux extérieurs (ballons, raquettes...)

Nous organisons également un spectacle

de Noël en collaboration avec l'Accueil maternel « les Petits Loups »

Nous avons aussi du personnel encadrant qui intervient uniquement pendant les T.A.P. :
- Mme GELY Claire : adjointe du patrimoine qui s'occupe de la BCD
- Mme DECOURTYE Nadine : adjointe technique.
- Des deux agents de la bibliothèque municipale : Mmes GAUTIER Anne et BOURDON Gaëlle.

Pendant les T.A.P. nous proposons diverses activités : Jeux collectifs, lecture en autonomie, activités manuelles (fête des pères, fête des mères, jeux d'improvisation, danse, chants, origami...).

Pour tout renseignement
Contacter la Directrice,
Mme GANTER
aux heures d'ouvertures.
Soit par téléphone : 02.37.35.36.54
Soit par mail :
centreprimaire@orange.fr

AZ - COLOR
LE LAQUAGE SUR ALUMINIUM
www.az-color.fr
02 37 24 94 52
info@az-color.fr
10 Z.A Croix Saint Mathieu
28320 Gallardon

Boulangerie - Pâtisserie
Boulet Stéphane et Murielle
- Gâteaux personnalisés
- Pièce montée
- Cuisson Four à bois
3, rue de la Poulaillerie
28320 GALLARDON
Tél. 02 37 31 41 25

GARDEN EQUIPEMENT
Matériel d'Espaces Verts
STIHL BÉAL Husqvarna staub WOLF ISEKI
Tél. : 02 37 36 68 88
1 rue Paul Langevin - Z.A. Le Vallier
28300 MAINVILLIERS - CHARTRES

Gallardon Auto-École devient... Julome AUTO ECOLE
- Permis B & Permis AAC
- Stage accéléré
- Permis 1 € par jour*
LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR
17 rue Pierre Martin - 28320 Gallardon
Tél. : 02.37.31.04.89
www.julome.fr

L'IMMOBILIER GAGNANT
L'Agence est ouverte tous les jours du lundi au samedi et reste disponible 7/7jours sur rendez-vous.
L'Agence est présente sur GALLARDON depuis 2008 en centre-ville.
L'Agence L'IMMOBILIER GAGNANT réalise les estimations et les ventes de vos biens.
9, rue de la Porte de Chartres • 28320 GALLARDON
Tél : 02 37 90 29 50 • Port. : 06 47 04 80 33
www.immobiliergagnant.eu • immobiliergagnant@orange.fr

CHAMBRES D'HÔTES DE CHARME À PARTIR DE 85 €
MANOIR DU PONT
4 avenue de la Gare - Pont-sous-Gallardon
28320 Bailleau Armenonville
06.84.89.07.84 - 06.67.98.79.16
Tél/Fax : 09.83.87.59.63
manoirdupont@gmail.com - www.manoirdupont.com

Lorraine Nollet votre Artisan Tapissier
2 rue des Templiers 28320 Gallardon
02 37 31 51 44
Refection Traditionnelle de vos Fauteuils, Chaises, Canapés, Bonnetage Contemporain, Matelas de Laine, Sommiers Ressorts, Tapisserie Murale

Ecoles et associations parents d'élèves

Projet Educatif Territorial (PEDT)

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires instaurés par l'Etat depuis la rentrée 2014, la Commune a mis en place son PEDT (Projet Educatif Territorial).
Il s'agit de réfléchir sur des temps d'activités, les TAP (Temps d'Activités Péri-Educatif), dégagés par la réforme.

La Commune a fait le choix de respecter l'essence de la réforme en allégeant quotidiennement les journées d'école. Par incidence, le mercredi matin devient une 1/2 journée d'école pour assurer le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement et les TAP se déroulent après l'école pendant 40 minutes (hors mercredis).

Le dispositif est suivi par un groupe de travail constitué par la Commission Education, les Représentants élus des parents d'élèves, la Directrice de l'école primaire, le Directeur Général des Services et les Directrices des Accueils de loisirs. Ce groupe se réunit 3 fois dans l'année et a pour mission de faire le bilan du fonctionnement et d'apporter les ajustements nécessaires pour améliorer le projet.

La rentrée scolaire 2016 a vu la mise en place du 3ème PEDT qui a été proposé pour 3 ans.
Compte tenu de la création de la nouvelle Communauté de Communes des Franges Francilienne (fusion des 5 Communautés de Communes), la compétence du PEDT et globalement de l'animation (péri et extra scolaire) devrait être transférée dès 2018.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Alléger les journées d'école
- Organiser les TAP 4 jours par semaine après l'école

Assurer en priorité la sécurité des enfants
- Optimiser et verrouiller la circulation des flux (école-TAP ; TAP-péri ; TAP-parents)
- Assurer la conformité et l'adéquation des lieux d'accueil
- Veiller à un encadrement suffisant en adéquation avec l'activité
- Adapter aux tranches d'âge la mise à disposition de jeux et autres

Proposer, dans le cadre des moyens actuels, humains et structurels de la Commune, un programme d'activités par cycle, permettant de faire face aux besoins d'inscription, et conforme aux recommandations de la DDCSPP (taux d'encadrement, qualification, ...)
- Optimiser et limiter la dépense communale pour proposer un coût acceptable aux familles : 0,80 €/jour de TAP pour 40 minutes
- Sortir les petites sections du système de cycle, le premier trimestre, afin de favoriser leur adaptation

Optimiser la proposition d'activités et les fonctionnements
- Rédiger un projet pédagogique annuel pour chaque accueil TAP
- S'engager dans un programme de formation continue des animateurs
- Inciter à la participation associative et des bénévoles proposant des actions innovantes
- Organiser des réunions biannuelles du groupe de travail

Assurer la transition du dispositif à la communauté de communes compétente
- Proposer les services de la commune pour le suivi du dispositif (3 ans maximum)
- Intégrer les représentants de la communauté de communes dans le groupe de travail
- Faire travailler les techniciens sur le futur dispositif (à partir de septembre 2019)

Veiller à la simplification des démarches administratives et de l'articulation administrative entre les différents types d'accueil
- Uniformiser des formulaires
- Faciliter la communication – mise en ligne des documents d'inscription

HORAIRES ET TARIFICATIONS DES TAP :

- Ecole maternelle : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h50-16h30, soit 40 minutes (0,80€ / jour)

- Ecole élémentaire : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h00-16h40, soit 40 minutes (0,80€ / jour)

L'intégralité du projet est disponible sur le site de la Commune.

L'ÉCOLE MATERNELLE DE GALLARDON

L'école maternelle de GALLARDON, accueille cette année 134 élèves répartis sur 6 classes :

- Une classe de petite section de 24 élèves.
- Deux classes de petiteet moyenne sections de 21 et 22 élèves.
- Trois classes de moyenne et grande sections de 22, 22 et 23 élèves.

Ces six classes sont encadrées par 7 enseignantes (dont une à temps partiel) et 6 ATSEM.
Cette année les enseignantes ont choisi pour thème de travail : « **La Gourmandise** ». Ce thème sera fêté par un grand pique-nique de fin d'année. À cette occasion, les enfants ont cuisiné avec leurs enseignantes.

L'équipe de la Maternelle remercie la Mairie et les professeurs d'EPS du collège de lui avoir permis d'organiser ses Olympiades au gymnase de Gallardon, le 19 mai 2017.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EMILE POTTIER

L'école élémentaire Emile Pottier a accueilli à la rentrée 2016 plus de 265 élèves, avec une ouverture de classe à titre provisoire le 30 août 2016. Cette réouverture de la onzième classe est confirmée pour l'année 2017-2018.

La directrice est déchargée à mi-temps pour la gestion de l'école. **À compter de la rentrée 2017 ce sera à nouveau le lundi et le mardi**, ainsi qu'un mercredi sur deux.

Les élèves bénéficient de l'intervention de madame Gély, animatrice de la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) et de celle d'un intervenant en Éducation Physique et Sportive (EPS), rémunérés par la municipalité.

Sur l'année 2016-2017, des projets et échanges ont été menés :

- Avec la bibliothèque municipale et la maison de retraite de Gallardon, une résidence d'artistes menée avec la FOL 28 : un projet d'écriture avec une classe de CM1 et une représentation théâtrale à la salle polyvalente.
- Plusieurs classes ont participé à la semaine des langues vivantes à l'école, grâce à l'aide des parents d'élèves, nous avons pu monter un arbre des langues...ou comment dire « bonjour » et « merci » dans plus de 40 langues !
- Monsieur le Maire a reçu des élèves de CE2 pour une interview et de CP pour une découverte des symboles de la République.
- Nous avons reçu la visite d'une musicienne professionnelle pour les classes de CM1, autour des danses et chants bretons. Une représentation a été donnée aux parents.
- La classe de CP-CE1 a monté une comédie musicale, une classe de CM2 une pièce de théâtre...
- Les CM2 ont pris part à une classe transplantée sport et patrimoine à Chartres.
- Les CP ont participé à un projet école et cinéma, et se sont rendus trois fois aux Prairiales à Epernon pour des projections.

S. GLAVIER, Directrice

Parents Indépendants

« Parents Indépendants » (PI) est une Association déclarée en Préfecture depuis Septembre 2007, sans appartenance ni affiliation politique.
Nous tenons à notre indépendance et désirons simplement participer le mieux possible à la vie des Écoles Gallardonnaises (Maternelle – Élémentaire et Collège). Recrutons sur l'école maternelle et élémentaire...
Ainsi, dans l'intérêt de tous et surtout de nos enfants, nous nous investissons dans de nombreux projets :

- *sécurité aux abords des écoles (passage protégé le long de l'école élémentaire),*
- *manifestations et réalisations en commun avec l'autre association de parents d'élèves (portes ouvertes...).*
- *aide et soutien aux écoles pour le rythme scolaire*
- *très présents sur le collège en ce qui concerne la nouvelle réforme scolaire pour la rentrée 2016*
- *création, en collaboration avec l'autre association de parents d'élèves, d'une nouvelle association de centrale d'achats de fournitures scolaires.*

Chaque année, nous relayons les questions diverses des parents lors des conseils d'école, conseils de classe, conseils d'administration, et Foyer Social Educatif au collège (ateliers divers proposés aux élèves aux heures de déjeuner, voyages et sorties...) et soutenons aussi les parents et le corps enseignant.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Muriel LÉCURIER :
(pour toutes les écoles et principalement le collège)
02.37.31.08.97 ou 06.27.07.98.35 - lecurier.muriel@neuf.fr

L'association le Cartable du Val de Voise est née de l'envie de plusieurs parents d'agir concrètement pour une action dans le collège de Gallardon. Elle réunie des parents FCPE et Parents Indépendants dans une action commune. Elle est ouverte à tous les parents représentants ou non. L'objectif est de mettre en place et de gérer une centrale d'achat au sein du collège, en étroite collaboration avec la direction. Et à moyen terme de travailler sur le poids du cartable simplement sur la modification de la liste des fournitures scolaires.
Elle permet aux parents de faire des économies réelles sur le prix des fournitures en regroupant les achats (soit plus de 2000 cahiers achetés par l'association chaque année) et simplifier les courses en temps, en déplacement...
Pour ses premières années, nous avons répondu à un peu moins de 50 % des parents du collège dans un délai réduit, en ayant une majorité de futurs élèves de 6ème et 5ème, qui annonce une augmentation pour les années suivantes.
Nous donnons rendez-vous très prochainement pour les commandes de la rentrée scolaire 2016-2017.

Contact : Secrétaire : Muriel LÉCURIER
Tél : 06 27 07 98 35 - centralevaldevoise@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE VAL DE VOISE

L'Association Sportive du collège compte cette année 109 licenciés avec 53 filles et 56 garçons dont 24 sportifs certifiés jeunes officiels.

Les activités proposées sont nombreuses: le football, le futsal, le basket, le handball, le badminton, le tennis de table, le cirque, l'acrosport, la gymnastique ainsi que les activités athlétiques comme les cross en hiver et les courses, sauts, lancers au printemps. Pour clôturer l'année 2017, une sortie est organisée à la base de loisirs de Buthiers dans le 77 avec escalade dans l'une des salles les plus hautes d'Europe à 20 mètres du sol et piscine.

Notre association est toujours fortement représentée lors des compétitions officielles de l'UNSS et l'ambiance y est très conviviale. Nous avons des sportifs qualifiés aux championnats départementaux en athlétisme, basket, badminton et tennis de table cette année ainsi qu'aux championnats académiques en badminton et en athlétisme, bravo à eux !!!

L'AS constitue une occasion pour tous les volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités, alors n'hésitez plus, si vous êtes collégiens, venez vous inscrire auprès des professeurs d'EPS : une autorisation parentale et une cotisation de 28 euros suffises pour l'année scolaire !!!

Conseil Local de Parents D'élèves Fcpe
Des Écoles Maternelle et Élementaire et Collège de Gallardon

Le Conseil Local de la FCPE, composé d'une trentaine de membres actifs, est depuis plus de 10 ans, un relais privilégié entre les parents et les équipes éducatives.

Nous sommes toujours présents, motivés et très investis sur les 3 pôles d'enseignements de Gallardon : Ecole maternelle et Primaire et Collège et sur l'ensemble des événements : des conseils d'école, conseils d'administration aux manifestations organisées par et pour les écoles.

Voilà 8 ans que nous proposons Notre **SERVICE** d'aide aux devoirs ! Ceci grâce que grâce à notre équipe de bénévoles dévouées et largement investies pour le bien des enfants qui fréquentent la garderie. Nous leur renouvelons nos remerciements les plus chaleureux.

Deux événements importants au cours de l'année scolaire 2016-2017 :

- **24 Octobre 2016 : 4ème édition de la Bourse aux Jouets**
- **26 mars 2017 : NOTRE 1ER LOTO**

Tous les bénéfices de nos actions sont reversés aux écoles pour permettre l'achat de livres, de jeux ou d'aider aux sorties pédagogiques et projets scolaires.

Les représentants élus au collège siègent aux conseils de classe et au conseil d'Administration et vous représentent au sein de ces instances. Nous sommes particulièrement vigilants au suivi de **la réforme des collèges et des nouveaux programmes associés.**
Nous sommes également très attentifs au respect mutuel entres les différents acteurs du collège : **les enfants, les parents, les équipes pédagogiques, l'équipe administrative et technique**

Les cotisations perçues auprès de notre conseil local permettent de recevoir toutes les informations diffusées par la fédération.
En adhérant à la FCPE, vous bénéficierez également des formations proposées tout au long de l'année par le conseil départemental auprès duquel vous trouverez soutien et aide dans votre mission de parents d'élèves.

Alors, vous souhaitez vous investir dans le suivi de la scolarité de vos enfants, et participer à nos évènements : **REJOIGNEZ NOUS !**

Vous avez du temps libre le soir entre 17 et 18 heures : **REJOIGNEZ** notre équipe de l'aide aux devoirs.

Bien sûr, vous pouvez nous contacter tout au long de l'année par courrier grâce aux boîtes à lettres situées aux entrées des écoles, ou à l'intérieur du collège ou par Mail :

fcpegallardon@gmail.com

Côté Réception

Le traiteur de vos envies

Tél. 06.81.89.91.32

Espace Faubourg 64
64 Faubourg de la Bretonnière • 28320 GALLARDON
contact@cote-reception.fr • www.cote-reception.fr

DESIGN'HAIR

Coiffure

HOMME - FEMME - ENFANT

Coiffures de Mariée
Lissage Brésilien
Mèches de Couleur
Chignons
Conseils, Visagisme

NOUVEAU :
Entretien et rasage de barbe

Avec ou sans rendez-vous
Journée continue le vendredi et samedi

11, rue du Marché au Blé
28320 GALLARDON
Tél. : **02 37 90 24 17**

ENTREPRISE
DEOTTO

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
TRAVAUX INDUSTRIELS - GROS ŒUVRE

27, Avenue de la Gare - 28 320 Gallardon
TÉL 02 37 31 40 65 - FAX 02 37 31 11 75
www.sasdeotto.fr / contact@sasdeotto.fr

LE GRAND CELLIER

Bar - Brasserie

2, rue de la Porte de Chartres
28320 Gallardon

Tél. : 02 37 31 40 89
hervehonda@gmail.com

SARL LANGLOIS

Giroudet
28320 ECROSNES
Tél. : 06 73 77 78 04 - 06 73 77 68 83
alanglois@terre-net.fr

ECURIES DE GIROUDET

Pensions pré/box hiver-été
Manège-carrières-enseignement chevaux/poneys
Tél. : 06 73 77 68 83 - 06 73 77 78 04
www.ecuriedegiroudet.com

Bibliothèque Municipale de Gallardon

Inscriptions

Habitant de Gallardon : 3 € par an
Autres communes : 5 € par an
Gratuit : – de 18 ans, étudiants, enseignants, assistantes maternelles.

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h – 18h (uniquement pendant les vacances scolaires)
Mercredi : 10 h – 12 h
13h30 – 18 h
Vendredi : 13h30 – 18h
Samedi : 10 h – 12 h

Prêt

4 livres et 2 revues
2 DVD
2 CD
Pour une durée de 4 semaines
1 liseuse

Espace multimédia

2 ordinateurs avec connexion internet, 1 tablette numérique en consultation sur place.

Heure du conte

Le premier samedi de chaque mois, de 11h00 à 11h30.
Josette raconte plusieurs histoires autour d'un thème aux enfants de 3 à 6 ans

Bébés lecteurs,

Chaque dernier vendredi du mois (Séances supplémentaires pendant les vacances scolaires), de 9h15 à 10h15
Aurélie et Fricotin accueillent les bébés de 0 à 3 ans, accompagnés de leur adulte préféré, pour des séances pleines de tendresse, avec des livres, des chansons, des câlins, des rires...

4, rue de la Herse
02 37 31 47 99
bibliotheque.municipale.gallardon@wanadoo.fr

La Bibliothèque municipale est affiliée au réseau des médiathèques d'Eure-et-Loir et peut ainsi réserver l'ouvrage qui vous intéresse auprès de la Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir.

Aux beaux jours, la cour est accessible pour lire tranquillement à l'ombre du tilleul...

PORTAIL NUMÉRIQUE

Le portail des médiathèques mediatheques.eurelien.fr vous permet de consulter un catalogue de près de 300 000 œuvres (livres, CD ; DVD, périodiques)
Le catalogue est consultable par tous. Pour réserver, il faut être néanmoins adhérent de la bibliothèque de Gallardon.

1. Je m'identifie avec mon numéro de carte d'adhérent
2. Je consulte le catalogue
3. Je réserve
4. Je reçois un mail dès que le document (*) réservé est arrivé dans ma bibliothèque
5. Je vais le chercher

(*) la desserte des documents réservés est effectuée grâce au passage d'une navette toutes les semaines

Vous pouvez lire la presse en ligne plus de 800 titres de quotidiens et magazines) et emprunter des livres numériques sur vos propres liseuses ou celles de la bibliothèque.

ANIMATIONS

Ça s'est passé à la bibliothèque :

24 janvier : Grignote polars nordiques
10 février : lancement du prix Histoires d'Ados, 4ème édition
11 mars : l'heure du poème
25 mars : rencontre avec Alain Denizet, auteur de « Un siècle de faits divers en Eure et Loir »
Vacances de Pâques : ateliers pliage
6 mai : sortie nature au Jardin des Idées avec Patrick Mulet

Ça se passera à la bibliothèque :

8 juin : restitution à la bibliothèque des ateliers menés dans le cadre de la résidence d'artistes avec des élèves de l'école et du collège, et des résidents de l'EHPAD Saint Mathieu.
20 juin : grignote coups de cœur
14 octobre : lecture musicale par Valentine Goby de son roman « un paquebot dans les arbres », avec le musicien Jérôme Peyrelevade.
Et chaque mercredi pendant les vacances scolaires (y compris juillet/août) : jeux de société

Juillet Août :
La bibliothèque sera ouverte aux horaires de vacances et sera fermée du 1er au 15 août inclus, réouverture le mercredi 16 août.

FETE DES FAMILLES

Venez vous amuser en famille

Sur le thème des jeux et des livres

Le samedi 30 septembre 2017

De 14h à 18h

A la bibliothèque de Gallardon

Un goûter, confectionné par les élèves de l'école maternelle de Gallardon, sera à partager

Gallardon

FS **Maisons France STYLE**
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

Ouvert du
Lundi au Samedi
de 9h à 12h et
de 14h à 19h.

16-18 Rue Pierre Martin
28320 GALLARDON
Tél. : 02 34 42 10 43 • 06 87 73 07 63

JBE
Jack BENOIST
Expert-Comptable diplômé

Au service des entreprises et des particuliers

22, route du Parc - 28320 Bailleau-Armenonville
Tél./Fax : 02 37 31 43 79 - Port. : 06 20 56 10 51
E-mail : benoist.jack@wanadoo.fr

DOMiAL
ÉLECTROMÉNAGER IMAGE

Stéphane MOIRÉ
Dépannage • Vente
Toutes marques

17 Boulevard Clémenceau - **28130 MAINTENON**
Tél. : 02 37 83 52 58

HONDA SUZUKI YAMAHA

Entretien - Réparation
Vente motos neuves et occasions
Motos - Quads - Scooters

Multi Motos

Agent multi marques
Ouvert du mardi au samedi

49, rue de la Madeleine
28 230 EPERNON

Tél. 02 37 32 66 82 - www.multimotos.fr

JARDIN de VIE
vous accueille
du lundi au samedi : 9h30/12h - 14h/18h ; dimanche : 14h/17h
BREEZ - 28700 UMPEAU
www.jardin-de-vie.com

Création du Jardin, Balcon et des Haies dont vous rêvez

Mécanique

A domicile - Multi Marques

M. Ferrand Jimmy

25 place du Jeu de Paume
28320 GALLARDON
Tél. : 06 03 57 89 21

NH
NOUVEL HAIR

5 place de l'église
28320 GALLARDON
Tél. : 02.37.31.06.76

Du Mardi au Vendredi 9h-19h
Samedi 9h-17h
Avec ou sans rendez-vous

Fauteuils massants Shiatsu

Nouvel Hair Gallardon

Environnement

L'entretien des espaces verts de la commune

L'ensemble des espaces verts d'une ville contribue à créer un cadre de vie agréable pour les habitants et accueillant pour les visiteurs.

Dès 2008, la municipalité s'est donc donné les objectifs d'améliorer la qualité de ses espaces verts, d'en réduire les coûts de création et d'entretien et de se mettre en conformité avec les exigences du Grenelle de l'environnement. Ces objectifs étaient d'autant plus importants et difficiles à réaliser que les dotations de l'état aux communes ont diminué dans des proportions considérables ces dernières années. Il faut donc toujours faire aussi bien voire mieux, mais avec moins de moyens financiers et par conséquent moins de moyens matériels et humains.

Viennent se greffer à cette équation des exigences environnementales imposés par la loi et que le conseil municipal s'est données en signant l'engagement « Zéro-Phyto ».

Ce dernier paramètre est très important et a modifié en profondeur les habitudes de travail et l'organisation du service espaces verts. Les temps d'intervention sont multipliés par 2 voir 3 en ce qui concerne le désherbage (l'utilisation du désherbant est aujourd'hui interdite) imputant ainsi le temps disponible pour la tonte, les tailles, le fauchage,...

Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un stade qui ne permet pas de trouver de nouvelles ressources pour assurer toutes les tâches d'entretien des espaces verts qui représentent une superficie d'environ 10 hectares. Il faut donc rationnaliser l'organisation du travail sur ce domaine d'intervention des services techniques. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place cette année à titre expérimental, **un plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune.**

Cette expérimentation sera évaluée à l'automne.

Cependant, si ce dispositif apporte des pistes de réflexion et permet d'appréhender des axes d'amélioration du service, il ne peut-être une solution miracle aux restrictions budgétaires citées précédemment.

Les personnels de la commune travaillent à flux tendus. Ils sont tributaires d'aléas qu'ils ne maîtrisent pas et qui viennent perturber le calendrier établi (aléas météorologiques, problèmes matériels, missions annexes liées aux manifestations communales et associatives qui nécessitent la livraison et l'installation de matériel,...).

Chacun l'aura compris, leur travail est loin d'être simple et certaines tâches qui pouvaient auparavant être considérées comme de leur ressort ne peuvent plus être remplies par leurs soins.
Il est important que chaque concitoyen en ait aujourd'hui conscience et prenne en charge notamment le nettoyage des pieds de murs des propriétés mitoyennes de la voie publique, et celui du caniveau devant sa propriété,... Ce sont des actions qui prennent très peu de temps individuellement mais qui représentent un capital d'heures énorme si elles doivent être réalisées par les Services Techniques (La commune possède 31 kilomètres de trottoir. Il faut en moyenne 1/2 journée par agent pour désherber et balayer 400 mètres de caniveau, soit 38 jours de travail).

Ce sont autant d'heures (nous devrions dire de jours) qui seraient ainsi « économisées » pour être réaffectées à d'autres misions (tontes en pleine saison, tailles, fauchage,...).

Il s'agit donc d'actions citoyennes qui permettent de préserver un aspect visuel agréable de la commune, facilitent la gestion de l'entretien des espaces verts par les Services Techniques et contribuent de fait à l'intérêt général.

Les contraintes des communes évoluent, nous obligeant à explorer de nouvelles voies pour avancer.

Nous savons pouvoir compter sur vous pour nous soutenir dans cette voie.

QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La gestion différenciée est une méthode d'entretien qui s'adapte à chaque espace vert.

Cette démarche prend en compte plusieurs caractéristiques :

- ✓ géographique
- ✓ écologique
- ✓ paysagère
- ✓ fréquentation
- ✓ usage

Cette démarche permet aussi de :

- ✓ mieux optimiser les ressources humaines
- ✓ optimiser le temps de travail
- ✓ réduite à terme des coûts d'intervention

Inventaire de la Biodiversité

Comme nous vous l'avions annoncé dans « La lettre d'info » de janvier 2017, le conseil municipal va faire réaliser par « Eure-et-Loir Nature » un Inventaire de la Biodiversité de la commune de Gallardon.

Dans un contexte de préservation de notre environnement, l'amélioration de notre connaissance de la biodiversité de notre territoire est essentielle. C'est aussi un élément complémentaire à notre PLU qui nous éclairera sur nos aménagements ultérieurs.

La réalisation de cet inventaire se fera en 4 étapes.

- Phase 1 : inventaire, comprenant la flore (un parcours de la commune 1 fois par mois d'avril à juillet), les oiseaux (ajustement du protocole de suivi temporel des oiseaux communs par échantillons simples), les amphibiens (une prospection en journée, une prospection en soirée avec pose de nasses sur les principaux points d'eau et écoutes de chants), les chiroptères (prospections à l'aide d'un détecteur Peterson) et d'autres groupes de la faune notés lors des prospections. Cette étape devait démarrer au printemps 2017, mais pour des raisons administratives elle doit être repoussée. Elle sera donc réalisée au printemps 2018.
- Phase 2 : Identification de la Trame Verte et Bleue : cartographie des corridors écologiques et des zones à enjeux pour la biodiversité ;
- Phase 3 : rédaction d'un rapport d'étude incluant des fiches de propositions de gestion ;
- Phase 4 : actions d'information et de sensibilisation de la population, notamment aux élèves de l'école élémentaire et par le biais d'une réunion publique ;

Un comité de pilotage composé de représentants de la commune (élus et services) sera constitué. Il sera réuni à au moins trois reprises (en amont de l'inventaire, à mi-parcours, et à la fin pour présentation des résultats et des fiches actions et définition des animations.) Il pourra se réunir à d'autres occasions en tant que de besoin.

La PHASE 1 de cet inventaire devait démarrer au printemps 2017, mais pour des raisons administratives elle doit être repoussée. Elle sera donc réalisée au printemps 2018.

Nettoyage de Printemps

La propreté de la ville est une problématique récurrente qui renvoie à une autre, la propreté de certains de nos concitoyens.
En effet, malgré les efforts constants faits par les services techniques pour garder les rues propres, leur nettoyage est un éternel recommencement.

La commission d'animation a donc décidé d'attirer l'attention des habitants sur ce problème en organisant une « Opération nettoyage de printemps ».

Rendez-vous était donné le dimanche 14 mai 2017 à tous les habitants intéressés.

Par petits groupes, les bénévoles ont arpenté les rues de Gallardon mais aussi le Parc des Oseraies, les bords du canal, le stade de la voirie,...

Le bilan de la demi-journée : cannettes de verre et de métal, bouteilles plastiques, papiers, mégots, objets métalliques,...
Même si la quantité de déchets collectée a été un peu moins importante que lors des précédentes opérations, il n'en demeure pas moins que la quantité de déchets ramassée doit nous alerter et nous inciter à être encore plus vigilants.

Un phénomène a aussi retenu l'attention des participants. Il s'agit de la découverte en grande quantité d'emballages de restauration rapide et à emporter. Il est bien sûr agréable de manger en extérieur, mais il est aussi normal de jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet ou de les emporter chez soi pour les jeter ensuite à la poubelle.

La commission animation donne rendez-vous l'année prochaine aux habitants pour une nouvelle édition de cette opération « Nettoyage de printemps »...

Syndicat Mixte de la Voise et ses Affluents (SMVA)

Locaux du SMVA à Gallardon

Pré inondé à Bailleau (1/06/16)

Présentation :

Le Syndicat Mixte de la Voise et ses Affluents est chargé de l'entretien, de la restauration et de la surveillance d'environ 100 km de cours d'eau sur le bassin de la Voise. Les principaux cours d'eau sont la Voise, le canal Louis XIV, la Rémarde, l'Aunay, le ru de Gas, le ru de l'Ocre, le ru de Saint Léger et le ru de Saint Martin.

Inondations :

Au printemps 2016 de forts évènements pluvieux ont fait déborder les cours d'eau notamment le 31 mai où de nombreuses communes du bassin se sont retrouvées inondées. Les communes ont dû faire face à d'intenses ruissellements qui se sont ajoutés aux apports des fossés de drainage du plateau agricole. Le SMVA n'a malheureusement pas compétence en amont sur les réseaux d'eau pluviale ni sur les cours d'eau intermittents tels que les fossés de drainage pour tenter de limiter ces apports. L'élargissement des rivières pour évacuer plus rapidement l'eau n'est pas non plus une solution car ceci aggraverait les inondations pour les communes en aval.

Actions :

En 2016, la gestion des espèces invasives sur le bassin a permis la capture d'environ 500 ragondins. Les massifs de Renoué du Japon se développant sur les berges ont été broyés 3 fois durant la saison estivale afin de limiter leur prolifération, certains massifs ont même été arrachés à la main pour tenter de les éradiquer définitivement. Les vannages sont régulièrement manipulés, durant l'hiver pour faciliter l'évacuation des sédiments, et en période de crue pour limiter le risque d'inondation en amont. Comme chaque année, l'entretien courant consiste à réaliser différentes opérations telles que le débroussaillage des berges, l'élagage, le retrait d'encombres et à faucarder une partie du canal ainsi que l'étang de Gas. Les agents du SMVA surveillent également d'éventuelles pollutions.

Perspectives :

Le PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien) de la Voise va débuter en 2017. Une série de mesures et de travaux à réaliser a été planifié sur les 5 prochaines années afin que la Voise et ses affluents atteignent un « bon état global ». Le but étant d'améliorer la qualité de l'eau de nos rivières et ainsi simplifier et réduire le cout de traitement de celle-ci avant qu'elle ne revienne dans nos robinets.

Préconisations :

Le SMVA constate que certains particuliers déposent leurs déchets (herbes, branches...) sur les berges ou dans le cours d'eau. D'autres pratiques interdites sont également constatées comme l'utilisation de produits phytosanitaires dans ou à proximité des cours d'eau. Le SMVA rappelle que ces pratiques peuvent donner lieu à des contraventions.

Contacts :

Pour toutes informations concernant les cours d'eau n'hésitez pas à contacter le SMVA
Adresse : 1 Chemin de Paris / Téléphone : 02 37 24 55 92 / mail : smva28@orange.fr

Portes Euréliennes d'Île-de-France
communauté de communes

Le service fourni

La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France est chargée de la collecte des Ordures Ménagères.

- **Ordures ménagères :**

L'ensemble de la commune de Gallardon bénéficie d'un ramassage des ordures ménagères hebdomadaire le jeudi matin. Il convient donc de sortir les bacs la veille soit le mercredi soir.

Depuis 2014, le centre-ville de Gallardon bénéficie d'un second ramassage le lundi matin afin que les rues ne soient plus encombrées par des sacs qui se trouvaient quelquefois éventrés. Ce second passage concerne les rues suivantes : Pierre Martin, Notre Dame, Basse du Bardet, Porte de Chartres, du Croc Salé, ruelle du Prieuré, de la Poulaillerie, Impasse du Cœur à Margot, Place de l'Eglise, du Marché au Blé, de l'Hostel Dieu, Raide, de la Porte Mouton, de l'Arsenal, Impasse de la Tour et résidence Saint Pierre.

- **Tri Sélectif :**

Les Bacs de tri sélectif et les sacs de tri sélectif pour le centre-ville sont ramassés le jeudi matin tous les 15 jours semaines impaires.

Le financement du service

Deux types de recettes permettent de financer ce service :

A / La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est une taxe prélevée avec vos Impôts Locaux
La TEOM pour 2017 diminuera par rapport à 2016, à savoir, 18.50% pour un passage hebdomadaire unique et 19.39% pour un double passage hebdomadaire.

Afin de limiter les augmentations probables de cette TEOM, il appartient à chacun d'entre nous de réduire nos déchets en favorisant au maximum le compostage et le tri sélectif.

B / La RS (Redevance spéciale)
Instaurée en 2016, la Redevance Spéciale est une redevance payée par l'ensemble des producteurs de déchets assimilés aux déchets ménagers qui ne sont pas assujettis à la TEOM : collectivités et entreprises, peuvent y être soumises. Les bacs de tri sélectif ne sont pas concernés par cette redevance.

- **Tarif de la RS**

GRILLE TARIFAIRE RS 2016 à la Levée	
Volume	Forfait annuel par BAC
770 Litres	25,59 €
360 Litres	8,32 €
240 Litres	6,12 €
120 Litres	4,79 €

Le tarif de la RS est composé d'un Forfait Annuel par Bac et d'un prix à chaque levée uniquement pour les bacs OM.

Pour tout renseignement sur le Service collecte, merci de consulter le site internet
www.porteseureliennesidf.fr

Citoyenneté : Droits et Devoirs

Voici un rappel de quelques règles de bon voisinage, pour mieux vivre ensemble et dans le respect de tous.

Nuisances sonores *(extrait du site vosdroits.service-public.fr)*

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Ces bruits peuvent être provoqués :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...),
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...),
- ou par un animal (aboiements...),
- et ce de jour, s'ils sont répétitifs, intensifs, ou qu'ils durent dans le temps,
- comme de nuit (entre 22h et 7h) où l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ces bruit soient répétitifs, intensifs et qu'ils durent dans le temps.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique, etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants en vert :

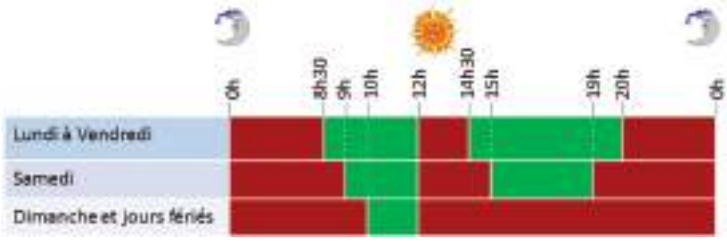

STATIONNEMENT

Nous avons la chance à Gallardon d'avoir un centre historique au passé médiéval, mais qui offre peu de places de stationnement.

Il existe malgré tout plusieurs parking à moins de 5 minutes à pied du centre :
- place du jeu de Paume,
- parking de la Tour près de l'école élémentaire,
- place Saint Luc près du collège,
- parc des Oseraies,
- place de l'Eglise
- rue du Marché au Blé.
- rue du champ de tir

En centre ville comme en périphérie, nous devons pouvoir ainsi faire l'effort de nous garer sur les emplacements autorisés.

Merci de respecter les «places handicapés», de ne pas stationner en double file ou sur les emplacements réservés aux bus, ni de se garer sur les trottoirs lorsque cela n'est pas explicitement autorisé (article R417-10 II 1° du Code de la Route).

ANIMAUX DOMESTIQUES

Pour apprécier la compagnie de nos animaux domestiques et respecter le bien-être de tous, il est nécessaire d'appliquer certains principes :

- ramasser les déjections canines de vos chiens, celles-ci pouvant provoquer des chutes graves, mais surtout étant susceptibles de transmettre des pathologies parasitaires, bactériennes ou virales,
- éviter les aboiements répétés pour la tranquillité du voisinage,
- sur la voie publique, ne pas laisser divaguer les animaux domestiques et tenir constamment les chiens en laisse,
- museler les chiens s'ils appartiennent à la 1ère (chiens d'attaque) ou à la 2ème catégorie (chiens de garde et de défense), en cas de comportement agressif, ou si de type «molossoïde». Pour rappel ce type d'animal doit faire l'objet depuis le 1er juillet 1999 d'un permis de détention à retirer en Mairie.

OBJECTIF : VILLE PROPRE !

La propreté de notre ville commence par de simples gestes civiques :

- vider les cendriers de voiture chez soi,
- ramasser les déjections canines,
- déposer les déchets (bouteilles, papiers, plastiques, mégots de cigarettes...) dans les poubelles prévues à cet effet,
- ne pas oublier de trier et de recycler ce qui doit l'être, comme jeter le verre dans les conteneurs prévus à cet effet,
- les déchetteries sont également à votre disposition (Harleville, Droue-sur-Drouette, Pierres et Nogent-le-Roi) pour vos déchets encombrants.

Ne laissons plus nos déchets dans les rues de notre ville, qui en plus de nuire à notre paysage, vont jusqu'à polluer les sols et rivières.

Nous comptons sur vous tous pour vivre dans une ville plus belle et plus propre !

Poubelles : jours et horaires

La collecte des bacs s'effectue le **jeudi**, toutes les semaines pour les ordures ménagères, et tous les 15 jours semaines impaires pour le tri sélectif (emballages recyclables en carton, plastiques ou métalliques / papiers et journaux).
Une collecte complémentaire en **centre ville** des ordures ménagères a lieu le **lundi**.

Afin de ne pas gêner les piétons et poussettes et respecter le cadre de vie :

- les bacs doivent être sortis **au plus tôt la veille** du jour de la collecte **après 18 heures**,
- et ils doivent être rentrés au plus tard une heure après la fin de la collecte. Une tolérance est admise pour le soir même de la collecte pour les habitants absents cette journée.

En cas de non respect, un procès verbal pourra être dressé.
Plus d'informations sur : www.sirmatcom.com

PLANTATIONS, ARBRES ET ARBUSTRES

À défaut de règlement spécifique ou d'usage constant et reconnu, les plantations doivent respecter les distances suivantes de la ligne séparative de deux habitations :

- 2 mètres minimum pour les plantations de plus de 2 mètres,
- 50 cm pour les autres plantations

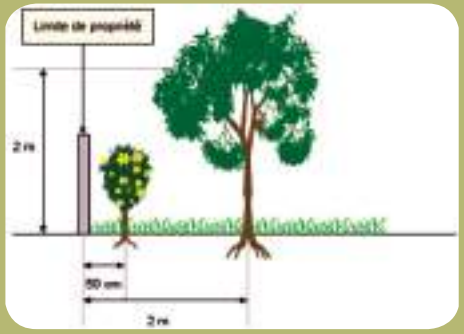

Murs Mitoyens

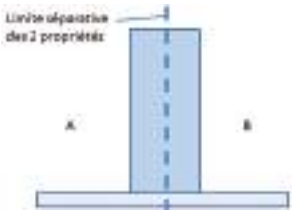

Un mur est mitoyen lorsqu'il sert de séparation à deux propriétés. Chaque voisin doit participer à l'entretien mais aussi à ses réparations comme dans toute copropriété.

Selon les dispositions de l'article 655 du code civil, chacun des propriétaires doit, avant toute réparation, en discuter avec l'autre. A défaut, si l'un des deux effectue les réparations sans avertir au préalable, l'autre pourra s'opposer aux frais à payer.

Brûlage des déchets

Comme le stipule l'article 84 du règlement sanitaire département d'Eure et Loir, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, ainsi que des végétaux par les particuliers sur leur propriété et jardins, est interdit tout au long de l'année.

En effet ces brûlages troublent le voisinage voire la circulation, sont risque d'incendies, et émettent des particules qui participent à la dégradation de la qualité de l'air.
Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à polluer autant que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente !

Il existe des solutions alternatives : compostage, broyage, ou dépôt aux déchetteries les plus proches.

MAIN VERTE
PARCS ET JARDINS

Création et entretien, Terrassement, Clôtures, Taille et Élagage.

Service à la Personne
Déduction d'Impôts 50%

3 bis Place de l'Église
de Montlouet
28320 GALLARDON
Tél. : 02 37 90 90 33
main-verte28@orange.fr

PEUGEOT

ALLIOUX SARL
AGENT PEUGEOT

Carrosserie & Réparation véhicules toutes marques
Vente véhicules neufs et occassions toutes marques
Venez découvrir nos nouveaux modèles :
108, 208, 308, 3008

10, avenue de la Gare - 28320 GALLARDON
Tél. : 02 37 31 40 87- Fax : 02 37 31 48 51
E-mail : garage.allioux@wanadoo.fr
www.peugeot.fr

OZONET

- DEVIS GRATUIT
- REPASSAGE À DOMICILE
- MÉNAGE ENTREPRISES & PARTICULIERS
- LAVAGE VITRES

SERVICES AUX PARTICULIERS, ENTREPRISES, SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ

ZONES D'INTERVENTION : 28 - 78

WWW.OZONET.FR
06 98 13 69 15

LA PROPRETÉ AU QUOTIDIEN

SYSTECH
ÉLECTRONIQUE

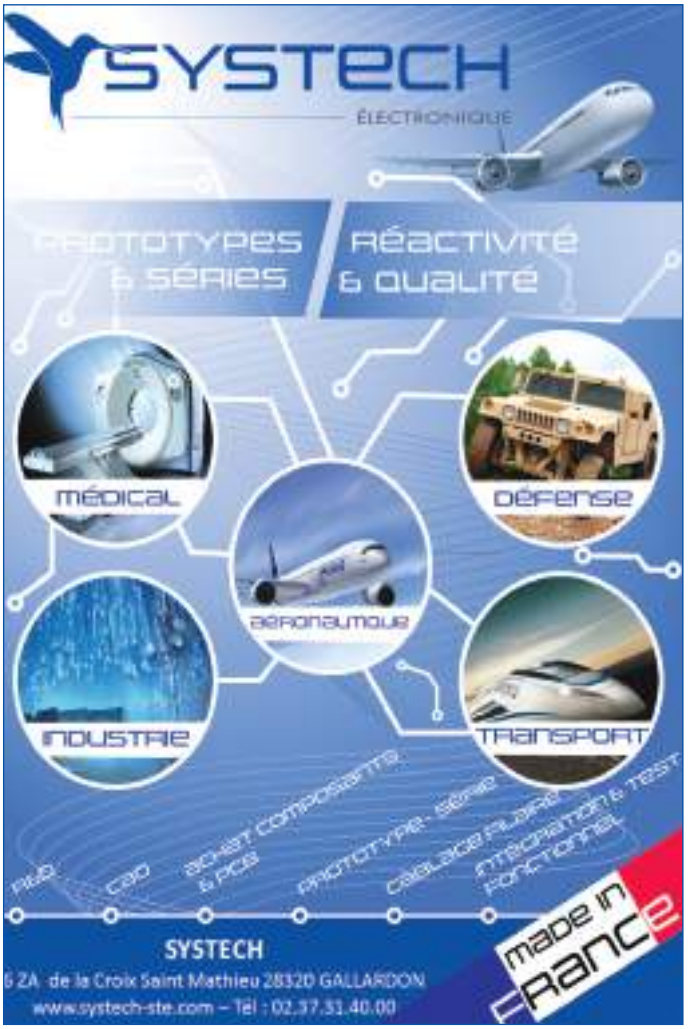

TAXIS LE ROUX
Toutes distances 7j/7 - 24h/24

02 37 31 40 71
06 12 80 13 55
4 véhicules dont 3 de 7 places
Aéroports - Gares
Classe affaire - Tous transports
Transport d'enfants - Plis & colis

taxi.thierry.le.roux@wanadoo.fr

28320 GALLARDON - YMERAY

DHENNIN
FAYAT

Réseaux Electricité (HTA, BTA, postes)
Eclairage Public - AEP - Gaz - Télecom

Siège social : Z.I - BP 10004 - 28140 ORGERES-EN-BEAUCE
Tél. : 02 37 99 74 74 - Fax. : 02 37 99 74 86

Ets secondaire : 12 Av. Gustave Eiffel 28630 GELLAINVILLE
Tél. : 02 37 24 91 36 - Fax. : 02 37 24 91 47

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Frédéric Gouache - DA, Chargé d'Affaires Collectivités locales * Eure & Loir *
10, rue Blaise Pascal - CS 40337 - 28008 Chartres Cedex
Tél. : + 33 (0)2 .37.88.27.64 - Port. : + 33 (0)6.33.47.28.05
Mail : fgouache@groupama-cm.fr

Animations Municipales

Le Festivoise

Voilà maintenant 9 ans que l'association de musique de Gallardon « Espace Libre », travaille en partenariat avec des membres de la commission d'animation du conseil municipal à l'organisation de la fête de la musique. En 2014, forte du succès grandissant rencontré par cette journée, l'équipe d'organisation décide de donner à cet événement son identité et le rebaptise : FESTIVOISE.

En 2015, les organisateurs décident de donner encore plus d'ampleur à l'événement en ajoutant une exposition de véhicules anciens (vélos, motos, voitures,...). L'initiative est un vrai succès et est reconduite en 2016 et 2017 avec la participation des associations « Les vieux pistons de Gallardon » et « Le club des voitures anciennes de Beauce ». Le parc de véhicules exposés est alors passé de 30 à 50. Une belle réussite...

Le samedi 10 juin, a donc eu lieu la quatrième édition du Festivoise. Les groupes musicaux se sont succédés sur la scène : les groupes de l'association Espace Libre et ceux du tremplin musical.

Dans le même temps, Arnaud Roman à parcouru les rues du centre ville pour animer les commerces et ravir les oreilles de tous. La fête s'est poursuivie le soir à la salle polyvalente avec au programme :

Cyril Adda Trio : Derrière sa guitare, tour à tour énergique, douce-amère ou nostalgique, Cyril Adda dévoile un folk métissé étonnamment riche et varié. Tantôt rock tantôt chanson, sa musique empreinte d'une grande sincérité vous touche, sa voix vous interpelle

Arnaud Roman, Chanson française riche de nuances grâce à des arrangements délicats mêlant chanson, musette, classique et jazz, a rythmé toute la soirée.

Le second groupe était **Copper and The Black Sheeps** Les bêlements de ces moutons sont un mélange de Jazz, Reggae, Blues, Folk et de Rock. Ce « troupeau » continue son ascension de la colline, se nourrissant de rythme, de groove et surtout du contact avec le public.
Une formidable journée, pleine de rythmes et d'émotions que nous vous invitons à revivre lors de l'édition 2018.

Nous remercions pour leur soutien, nos partenaires : Harmonie Mutuelle, Carrefour Market, FLW System, La table de l'Épaule, Mécanique à domicile Jimmy Ferrand, Philippe Audelan, Boulangerie pâtisserie Vivien Delaunay, Le Grand Cellier, VIA automobile, Le Jardin de Casamance, le Crédit Mutuel et l'entreprise Deotto.

Les organisateurs du Festivoise font un gros travail pour qu'ait lieu ce formidable événement. Mais le Festivoise ne saurait être la fête qu'il est aujourd'hui sans la participation et les aides de nos différents partenaires.
Pour que cette aventure puisse continuer d'exister et de se développer, les organisateurs sont à la recherche de partenaires. Vous souhaitez nous soutenir matériellement ou financièrement, alors faites vous connaître auprès de l'association Espace Libre via les formulaires de contact des sites internet de l'association et du Festivoise :

www.espacelibremusique.fr/
festivoise.free.fr
ou en appelant le 06 52 36 37 49

Comité Saint-Mathieu

En raison du manque de bénévoles pour la réalisation de la Saint-Mathieu (édition 2017), du nombre peu important d'exposants et le manque d' inscription à notre animation phare « course de caisses à savon », le Comité Saint-Mathieu a pris la regrettable décision de ne pas organiser cette année la Saint-Mathieu.

La fête nationale

Vous avez rendez-vous cette année le dimanche 16 juillet 2017 pour la traditionnelle soirée de la fête Nationale. L'équipe de la commission d'animation vous attend à 21H00 devant la mairie pour le départ du défilé de la retraite aux flambeaux qui conduira les participants jusqu'au stade de la grande voirie.

À la tombée de la nuit, la société le « 8ème art » présentera son nouveau spectacle pyrotechnique musical. La soirée se poursuivra par le traditionnel bal populaire.

Le carnaval 2017

Le 11 mars 2017, a eu lieu le maintenant traditionnel carnaval organisé par la commission animation du conseil municipal. Piloté par Lionel Guyomard, cette édition avait pour thème « Les super héros ». Bien entendu toutes les fées, princesses et quantité de merveilleuses créatures étaient les bienvenues.
Tout ce petit monde s'est réuni sur la place du Jeu de Paume pour un chaleureux défilé dans les rues de Gallardon.

Après le concours de costumes, tous les participants ont partagé un grand goûter.

Bravo à tous les organisateurs pour ce bel après-midi offert aux enfants.

L'animation de Noël

La période des fêtes de fin d'année est signe de moments chaleureux et conviviaux en familles et entre amis. Les enfants sont également à l'honneur. C'est par conséquent un moment privilégié pour proposer aux habitants de Gallardon de partager ensemble un après-midi en famille et entre amis autour d'une boisson chaude et dans un cadre festif. C'est pourquoi la commission d'animation du conseil municipal organise chaque année à Noël une animation sur la place de l'église.
Le 17 décembre 2016 les enfants se sont amusés tout l'après-midi aux différents stands de jeux (chamboule tout, pêche à la ligne,

maquillage, sculpture de ballons). Ils ont également pu faire une promenade dans la calèche tirée par les ânes de Marolles.

Le Père Noël était bien sûr présent tout l'après-midi.
Cette animation s'est achevée vers 17H30 par un magnifique lâcher de ballons.
L'ensemble de ces animations étaient gratuites et ouvertes à tous.

Les maisons fleuries

Chaque année, la Municipalité organise le concours des Maisons Fleuries qui récompense les Gallardonnais qui ont fait un effort notable pour fleurir leur jardin ou leur maison, contribuant ainsi à l'embellissement de notre ville. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières : La contribution de chaque habitant, associée à celle de la ville, fera de Gallardon une ville fleurie, accueillante et agréable à vivre.

Chaque habitant peut concourir dans les catégories « jardins fleuris » et « balcons fleuris » et a la possibilité de se voir récompensé par la municipalité ou le Conseil Général. En ce qui concerne les inscriptions 2017, les bulletins peuvent être retirés en mairie et ce jusqu'au **30 juillet 2017**.
La remise des récompenses a eu lieu le 18 novembre 2016.

CLASSEMENT COMMUNAL - MAISONS FLEURIES

1er prix	Monsieur Joël COLAS
2ème prix	Monsieur Hervé BOUILLON
3ème prix	Monsieur Jean-Claude CLEMENT
Prix d'honneur	Monsieur François DI MAGGIO
	Madame Martine TESSIER
	Madame Céline SHUM KIVAN AHNUK
	Madame Marie-Thérèse HOURS
	Monsieur Eric LECURIER
	Monsieur Lionel GOISBLIN
	Monsieur Alain GUILLARD

CLASSEMENT COMMUNAL – BALCONS FLEURIS

1er prix	Madame Denise MERCIER
2ème prix	Madame Patricia MICHELET
3ème prix	Monsieur & Madame Philippe GOUMAZ

Tous les lauréats ont gagné des bons d'achat à retirer au JARDIN DE CASAMANCE.

Un vin d'honneur a été servi à l'issue de la remise des diplômes et des bons d'achat.

Le feu de Saint-Jean

Le feu de Saint-Jean est une fête traditionnelle à Gallardon. Cette soirée est organisée depuis huit ans par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Gallardon en partenariat avec la municipalité, et permet aux habitants de se regrouper pour un moment festif et agréable au stade de la Grande Voirie. Chacun peut, en attendant l'allumage du grand feu, discuter en dégustant une grillade. Une buvette et des manèges sont à la disposition du public toute la soirée.
Peu avant l'allumage, Monsieur le Maire a le plaisir d'offrir un bouquet aux plus anciens et aux plus jeunes mariés de la commune. C'est un moment important pour tous qui permet de rassembler les générations.
Puis lorsque l'obscurité le permet, vient le moment tant attendu de l'allumage du feu sous l'œil vigilant des pompiers de Gallardon. Après ce moment toujours spectaculaire et chaleureux, la soirée se poursuit sur la piste de danse.

Le repas des anciens

Comme chaque année, c'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulé le traditionnel repas des anciens organisé par le CCAS.
Monsieur le Maire, président du CCAS, les conseillers municipaux et les membres du conseil d'administration se sont répartis entre toutes les tables, ont eu le plaisir d'aller à la rencontre des anciens pour des échanges très amicaux.
Nos aînés ont aussi retrouvé, avec un grand plaisir Martine LATOUR et son accordéon, et ont enchaîné valses, marches et tangos.
Les doyens de ce délicieux repas, Madame Andrée Joffin âgée de 95 ans et Monsieur Louis Chapsal, âgé de 93 ans qui est aussi le plus ancien porte drapeau de la commune, ont été chaleureusement applaudis
Nul doute que tous les participants seront heureux de se retrouver l'année prochaine.
Nous souhaitons ici rendre hommage à Monsieur René Buisson qui nous a quitté le 4 septembre 2016 à l'âge de 97 ans.

Le salon d'art

Le 19ème salon d'art a eu lieu les 18 et 19 mars 2017. Cette exposition est devenue un rendez-vous incontournable des amateurs d'art. Elle rassemble chaque année des artistes de divers horizons : peintres, sculpteurs, photographes...
Cette année ce sont plus de 50 artistes qui ont présenté au public quelques 200 œuvres.
Les invités d'honneur étaient Anne Horlaville (prix du figuratif 2016) et Bernard Rouxel (prix de l'abstrait 2016) .

Sept prix ont été attribués, l'un décerné par le public et les trois autres par le jury de l'exposition dont font partie les lauréats 2016.

- Le prix du Jury : Catherine Colas
- Le prix de la catégorie « huile, acrylique, mixte » : Chrysalis
- Le prix de la catégorie « pastel » : Joëlle Metzger-Reverdi
- Le prix de la catégorie « aquarelle, encre, gouache » : Jean-François Louvancourt
- Le prix de la catégorie « sculpture, modelage » : Monique Champagne
- Le prix de la route du blé : Françoise Viquerat
- Le prix du public : Carol Hardy

Les organisateurs vous donnent rendez-vous en 2018 pour la 20ème édition qui accueillera comme invitée d'honneur **Madame Catherine Colas.**
La municipalité tient à remercier Marie-Claude Métivier pour son investissement dans l'organisation de cet événement, ainsi que « Le jardin de Casamance » partenaire de cet événement.

Les commémorations

Des souvenirs vifs liés aux derniers conflits demeurent dans l'esprit de nombreux habitants en particulier les anciens combattants qui ont pour objectif de faire perdurer le souvenir et d'assurer une solidarité entre leurs membres.
Les diverses commémorations rassemblent chaque année un nombre important de personnes parmi lesquelles de nombreux anciens combattants.

Ces cérémonies honorent le monde combattant et les victimes de guerre.

Chaque année ont lieu les commémorations de :

- 19 mars 1962
- 8 mai 1945
- Appel du 18 juin 1944
- 11 novembre 1918

À l'issue des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, le Maire procède à la remise des médailles du travail qui récompensent les années de travail effectuées par les citoyens Gallardonnais.

Associations Associations cultures et loisirs

Art Floral - Loisirs créatifs

Nous vous invitons à découvrir nos **Quatre Activités** :

- **L'ART FLORAL :**
  consiste à exécuter une présentation en fleurs naturelles (composition- bouquet- décoration porte- centre de table) chaque thème est choisi suivant la saison.
  2 cours sont dispensés 1 fois par mois (sauf vacances scolaires) à la Salle de Montlouet
  - le mardi après-midi de 13 h15 à 15 h ou
  - le mercredi soir de 20 h à 21 h 30
- **LE SCRAPBOOKING :**
  Réaliser des albums vivants et originaux qui mettent en scène vos photos
  - 1 jeudi après-midi par mois de 13h30 à 17h Salle de Montlouet
  - 3 ou 4 journées de stages avec animatrices (le samedi)
- **LE CARTONNAGE :**
  Création de boite de rangement, petit meuble, lampe, objet décoratif et autres.
  - le mardi soir de 20h à 22h30 Salle de la Herse
- **L'ENCADREMENT :**
  techniques, astuces et idées afin d'encadrer vos Photos, gravures, posters, tapisseries..., 1 fois par mois
  - le jeudi de 10h à 17h Salle de Montlouet
  - le mardi soir de 20h à 22h30 (avec le cartonnage) Salle de la Herse

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Madame Martin M.Th. tel: 02.37.31.59.98

L'Association « Arts, Loisirs et Création »

Vous invite à pratiquer ou à découvrir ses activités de PATCHWORK

Vous aimez les activités artistiques, vous aimez partager vos idées ou acquérir des savoir-faire, vous appréciez exercer des activités avec d'autres, les membres de l'association seront ravis de vous compter parmi eux.

Initiation et atelier :

- Le lundi de 14 h à 17 h Rue de la Herse

Pour toute information, contacter Jocelyne Chapron au 06 50 04 08 30

Les Tournesols

ASSOCIATION THÉÂTRALE
3, rue des Poteries 28700 CHAMPSERU
Tél. : 02 37 90 93 70

Théâtre amateur à Gallardon : « Les Tournesols »

L'association « Les Tournesols » est une troupe de théâtre qui joue pour le public de Gallardon, des environs.... et d'ailleurs.
Actrices et acteurs, mise en scène, régie, sono, ils sont une dizaine qui préparent chaque année une pièce et la présentent au public au cours de l'automne.
Cette année « Les Tournesols » mettent en scène une comédie de François Scharre: « Paul m'a laissé sa clé », qui sera jouée au dernier trimestre de 2017.
Soyez nombreux à venir voir « Les Tournesols ». Le théâtre est un lieu de rencontre. Le texte, le jeu, les rires et les applaudissements sont un dialogue entre les acteurs et le public.
« Les Tournesols » recrutent. Ils font appel aux talents de tous, femmes ou hommes, jeunes ou moins jeunes.
Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation ou une expérience particulière pour commencer. Il suffit d'en avoir envie. Les répétitions ont lieu le mardi de 20 heures à 22 heures à la salle polyvalente de Gallardon.
Voir notre site internet http://lestournesolsgalla.wix.com/theatre

Contacter Nicole BLOT, Présidente de l'association au 06.14.12.78.16,
ou sur : lestournesolsgallardon@orange.fr

ESPACE LIBRE
Association Culturelle de Musiques Actuelles

L'association « Espace Libre » propose des cours de musique collectifs et individuels intégrant un parcours pédagogique sur mesure et une grande variété de styles musicaux : classique, contemporain, jazz, rock...

Créée en 1997, elle compte aujourd'hui plus de 100 membres encadrés par 7 professeurs diplômés enseignant 6 disciplines instrumentales et vocales.

- **Cours d'éveil musical collectifs (4 à 8 ans)**
  Solfège & découverte d'instruments.
- **Cours de formation musicale (7 à 18 ans)**
  Les cours de formation musicale ou solfège permettent d'approfondir ses connaissances musicales.
- **Cours d'instruments individuels (5 à 99 ans)**
  Batterie, chant, guitare (acoustique, électrique, folk), guitare basse, percussions, piano, saxophone.
- **Ateliers musicaux ou Groupes en répétition (8 à 99 ans)**
  Formation et accompagnement de groupes.

Les cours sont dispensés du lundi au vendredi sur les communes de Gallardon, Montlouet et Pont-sous-Gallardon.

Leur durée varie de 30 minutes pour les cours individuels à 45 minutes pour les cours collectifs.

Contact :
Présidente : Cécile MALETTE
Espacelibre.musique@gmail.com
www.espacelibremusique.fr - www.facebook.com/EspaceLibreGallardon

Animée par des valeurs fortes fédérées autour du partage, l'action d'Espace Libre se prolonge par une participation active à l'animation culturelle de la ville.

Les élèves qui le souhaitent ont ainsi l'occasion de se produire en public lors de divers événements : auditions, journée « portes ouvertes », festival « Festivoise » (www.festivoise.free.fr)...

L'ASSOCIATION ETATS D'AMES PROPOSE PEINTURE ET DESSIN A GALLARDON

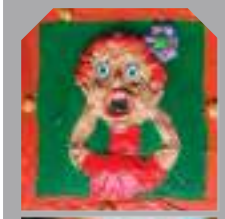

L'association Etats d'Ames existe depuis bientôt 20 ans ! Cette association propose des cours de dessin et peinture pour tous à la Salle Culturelle (Chemin de Paris).
Les activités plastiques proposées aux plus jeunes sont très variées : peinture, col-lage, dessin, argile, papier mâché, plâtre... Pour les ados, la préparation d'un dossier artistique est proposé pour l'entrée en école d'art (architecture, stylisme, graphisme...). Sont abordés plus particulièrement l'illustration, la BD, le story-board, l'esquisse.

Tout le matériel est fourni pour les enfants.
Tous les sujets proposés aux cours sont basés sur :
- La connaissance de diverses techniques
- L'histoire de l'art
- L'apprentissage du dessin et de la couleur (perspective, proportions, étude des pro-priétés de la couleur...)

Des sujets préparés qui sollicitent le comportement créatif dans le but de dévelop-per une expression personnelle.

HORAIRES DES COURS
MARDI de 17 h à 18 h 30 (primaire) - de 18 h 30 à 20 h 00 pour (collège+lycée)
VENDREDI de 15 h à 18 h pour les adultes
SAMEDI de 9 h 30 à 12 h 30 1 fois par mois - cours de modèle vivant.
RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS :
La présidente : Marguerite Pavard : 06 87 80 17 51
La professeur : Claudie Gimeno : 06 26 86 09 25z

Syndicat d'Initiative de Gallardon et des Communes Environnantes

Cela avait été annoncé, le Syndicat d'Initiative (SI) l'attendait avec une légère fébrilité afin de pouvoir déterminer son avenir, c'est à présent une réalité depuis le 1er janvier 2017 : la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France (CCPEIDF)se substitue aux cinq Communautés de Communes concernées dont la Communauté de Communes du Val de Voise pour ce qui concerne directement Gallardon.

Cette nouvelle Communauté de Communes ayant acquis la compétence tourisme, un Office du Tourisme (OT) a d'ores-et-déjà été créé afin d'assurer le développement de l'offre touristique sur ce nouveau territoire 'commun' qui s'étire à ce jour de Nogent-le-Roi à Auneau. Il est doté d'un Conseil d'Administration composé de deux collèges (10 élus d'un côté et 11 acteurs du tourisme de l'autre) duquel est issue un bureau composé de 8 membres représentants l'intégralité du territoire concerné, ainsi, un membre du Syndicat d'Initiative de Gallardon siège au bureau du nouvel OT.
Dès lors, un travail important s'amorce afin de créer une cohérence dans les offres proposées tout en laissant une marge d'action à chaque entité, ce qui implique pour le SI de participer au développement, à la promotion, à la communication et à l'accueil des touristes au sein du territoire de l'OT tout en continuant de proposer des animations et un accueil plus spécifique à son propre territoire local. Même si le bureau et le CA de l'OT ne partent pas avec une feuille blanche, il y a de nombreuses choses à penser, traiter, créer, développer, améliorer afin de pouvoir réellement proposer des offres touristiques adéquates et de qualité sur l'ensemble du territoire et sans doute même au-delà en partenariat avec d'autres entités.
Des discussions sont en cours afin de déterminer un éventuel changement de nom des structures existantes dans un esprit d'harmonisation, il a ainsi été proposé de remplacer les 'Syndicat d'Initiative' par les 'Maison du Tourisme'. Quoi qu'il en soit, leSIgardera son âme et souhaite pouvoir continuer de proposer des animations de qualité et participer au développement de la renommée de Gallardonmais également de l'ensemble du territoire de la CCPEIDF via des actions communes sous la bannière de l'OT.
Fondé en avril 1954, le Syndicat d'Initiative de GALLARDON et des communes environnantes a vu son action perdurer grâce à ses bénévoles qui se sont relayés au fil des années, tant pour assurer les permanences touristiques, que pour développer et/ou participer à des activités d'animation de la ville en articulant ses actions autour des quatre mots 'Promouvoir, Accueillir, Informer et Animer', toutefois, l'année 2016 s'est terminée avec le départ de nombreux bénévoles âgés, qui après avoir très largement œuvré pour le Syndicat qui les en remercie, aspirent aujourd'hui à profiter un peu plus de
Le Syndicat invite donc toute personne intéressée et disposant d'un peu de temps, à rejoindre son équipe.

N'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone (messagerie) au 02 37 31 11 11 / 07 81 69 24 55, soit par mail sigallardon@free.fr pour nous proposer quelques heures de votre temps.Chacun, à son niveau, peut aider...

Le Bureau du SI.

Les dates clés à venir pour 2017 :

- 02 septembre : le Forum des Associations au sein des installations sportivesavec comme en 2016, des démonstrations et initiations pour les associations dont l'activité s'y prête et qui le pourront.
- 16-17 septembre :pour les Journées du Patrimoine le Syndicat assurera des visites de l'église etpeut-être de la ville si la demande en est faite.
- Fin octobre/début novembre : une activité autour de la fête d'Halloween sera de nouveau proposée, le SI réfléchit actuellement à une nouvelle formule plus interactive en conviant l'ensemble des enfants de Gallardon et des communes environnantes, ainsi que leurs parents, à venir déguisés.
- 24 novembre : l'Assemblée Générale au cours de laquelle il sera nécessaire de faire un point sur l'action du nouvel OT mais également un bilan et une projection de celle du SI.

En raison du manque de bénévoles, nous ne sommes pas en mesure d'établir un calendrier précis et exhaustif des permanences c'est pourquoi des communications ponctuelles annonceront les jours et heures d'ouverture du local où vous trouverez des cartes postales, Tee-shirts, Mugs, et une nombreuse documentation...
Visites guidées de la ville et de l'église possibles sur rendez-vous.
Pour les visites de l'église, vous pouvez également vous y rendre directement le week-end et si vous êtes chanceux, y rencontrer Monsieur Maurice VIE qui se fera un plaisir de vous la faire visiter et vous l'expliquer en détails.

Les coordonnées du SI :

Adresse postale
Syndicat d'Initiative
Mairie de Gallardon,
Place du Jeu de Paume - 28320 GALLARDON

Adresse du local
6, impasse de la Tour
28320 GALLARDON
Téléphone : 02 37 31 11 11
Portable : 07 81 69 24 55
Messagerie : sigallardon@free.fr

Site Internet :
http://www.sigallardon.com

Page Facebook :
Syndicat d'Initiative de Gallardon et de la CCVV

COMITÉ DE JUMELAGE DU CANTON DE MAINTENON

Présidente : Marie-Claire Thomain tél. : 02 37 28 94 09
Adresse mail du Comité : maintenon.jumelage@orange.fr

50 ans !!!

Le jumelage cantonal franco-allemand existe depuis 1967 : l'ancien « canton de Maintenon » et ses 19 communes est jumelé avec le « Landkreis » d'Amberg-Sulzbach, en Bavière. En attendant les festivités du cinquantième anniversaire de notre jumelage en 2017, les échanges entre notre canton et nos amis bavarois se sont poursuivis en 2016.

Beaucoup de rencontres ont eu lieu en 2016 :

En mars a eu lieu un échange scolaire entre les germanistes du Collège d'Epernon et les francophones du lycée d'Amberg. 12 lycéens allemands ont été accueillis à Epernon dans les familles françaises et 12 collégiens d'Epernon se sont rendus ensuite à Amberg avec leur professeur, où ils ont suivi les cours et découvert le mode de vie et la culture bavaroise.
En avril, une délégation allemande de Maires et de Conseillers de l'arrondissement (Kreisräte), avec à leur tête Richard Reisinger, Landrat de Bavière, est venue préparer dans notre canton les manifestations du cinquantième anniversaire de l'an prochain, en Bavière.
En mai, Les « Amis d'Illschwang », de Saint-Piat sont allés en Bavière rencontrer leurs homologues sportifs. En mai, encore, l'Harmonie des « Dragons de Noailles » de Maintenon est allée à Auerbach, dans notre canton jumelé, rencontrer les musiciens de la « Knabenkappele » qui nous avaient visités il y a quelques années.

Les projets pour 2017 :
2017 fêtera le cinquantième anniversaire de notre jumelage. Des manifestations particulières et le renouvellement de la charte du jumelage auront lieu en Bavière. Une importante délégation d'adhérents, de Maires et d'Officiels de notre canton est attendue pour participer à cet évènement majeur qui aura lieu du 24 au 28 mai 2017.
Un nouvel échange scolaire entre Epernon et Amberg aura lieu en mars 2017.

L'assemblée générale du Comité de jumelage a eu lieu le samedi 4 février 2017 à la salle des fêtes de Bleury-Saint-Symphorien.

Le Comité édite une feuille semestrielle d'information à destination de ses adhérents : « Jumelage Infos ». Cette feuille est également en ligne sur le site internet de certaines communes et disponible dans les mairies. Un site internet du Comité de jumelage est également consultable à l'adresse suivante : maintenon.jumelage.monsite-orange.fr

Associations sociales

ACTION EMPLOI EST UNE ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE.

Service aux demandeurs d'emploi :
Action Emploi vous propose des missions de travail et un accompagnement individuel.

Service aux particuliers, collectivités et entreprises :
Action emploi met à votre disposition du personnel selon vos besoins.
Chez les particuliers : ménage, repassage, petit bricolage, jardinage
En collectivités : périscolaire, restauration collective, ATSEM, ménage, services techniques,...
En entreprises : manutention, conditionnement, préparation de commandes, ménage, employé libre-service, administratif,...

L'association ACTION EMPLOI se déplace au CCAS un mercredi matin sur deux de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

Planning :

7 et 21 juin	4 et 18 octobre
5 et 19 juillet	8 et 22 novembre
6 et 20 septembre	6 et 20 décembre

Coordonnées : 02 37 83 71 72
accueil@action-emploi.fr - www.action-emploi.fr

Services Familles
L'association Services Familles propose des prestations de services à domicile pour personnes âgées, handicapées ou personnes en perte d'autonomie ponctuelle :

Aide au lever/coucher	Aide à la toilette
Entretien ménager	Aides aux courses
Accompagnement véhiculé	Préparation de repas,...

Contact : 02 37 83 71 72
Devis gratuit sur simple demande
accueil@action-emploi.fr - www.servicesfamilles.fr

A.A.M.D.G.E.

Association des Assistantes Maternelles
De Gallardon et ses Environs

CREEE EN 1999

Cette association a pour but de rassembler un grand nombre de professionnelles qui se rejoignent pour les mêmes objectifs :

Le bonheur de vos bouts de chou tout au long de leurs premiers pas dans la vie ...

Leur faire découvrir la vie en collectivité au travers d'activités le vendredi matin, et d'apprendre le partage, l'amitié, les joies d'être plusieurs dans une grande salle aux airs de cours de récréation Une grande fête de Noël, où le Père Noël se déplace avec sa hotte bien remplie.

Nous sommes présentes le 3ème samedi du mois de 10h à 12h à la salle de Montlouet, (sauf pendant les vacances scolaires) pour vous aider dans la recherche de votre assistante maternelle idéale, et dans vos démarches administratives.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre aux :
☎ : 07.81.89.09.87 (Association)
Courriel : aamdge@gmail.com

Site Internet : www.aamdge.wifeo.com

CLUB DE L'AMITIE DE GALLARDON

2 rue de la Herse 28320 Gallardon

40 ans

Et cela fait quarante ans que le Club existe avec ses joies, ses moments de tristesse, ses animations de toutes sortes,
Et cela fait quarante ans que chaque participant se retrouve, lors des diverses manifestations, pour s'amuser, jouer, danser, manger, se promener ou voyager, entretenir sa forme physique ou intellectuelle, assurer son besoin de contacts et d'amitié.

« La vie ne se résume pas au nombre de tes respirations mais à celui des instants où ton cœur bat très fort de rires, de surprises, d'extase, de joies »

Et les possibilités de quitter son poste de télévision sont nombreuses pour celles ou ceux qui le désirent :
* les jeux, la couture, les repas, les balades, les confections de bouquet, les pique-niques, les discussions, les anniversaires, tous les jeudis
* les boules, tous les mercredis pendant la belle saison
* le scrabble, tous les vendredis
* la gymnastique, tous les lundis
* les sorties, les après-midi dansants, les participations aux événements locaux ...

« vivons et écrivons les souvenirs de demain »
Serge Blanco

Et pourtant, parmi toutes les personnes susceptibles de venir, très peu participent :
Certains vous diront : « Au Club, il n'y a que des vieux, des gens tristes. Ce n'est pas de notre âge. Ce n'est plus de notre âge. On préfère ne rien faire. La belote ou la pétanque, c'est dépassé. La danse, c'est bon pour les jeunes. La souplesse, ce ne sont pas les exercices physiques qui nous la rendront. La mémoire, de toute façon, elle fout le camp. »

« J'ai décidé d'être heureux afin de mieux me porter »
Voltaire

Le Club de l'Amitié a fait, fait et fera tout ce qui est possible pour participer, par ses activités, à l'animation et à l'agrément de vivre à Gallardon, avec les très nombreuses personnes qui ont du temps, des possibilités et des envies. Actuellement le Club compte plus de 80 adhérents. Il attend, pour poursuivre ses activités et réaliser de nouveaux projets, des personnes motivées et enthousiastes. Peut -être vous !!!

« Le bonheur, c'est chaque petite chose de la vie »
C.Courmoyer

Et pour célébrer le quarantième anniversaire du Club, une grande fête aura lieu lors du repas dansant de fin d'année, le dimanche 10 décembre. A retenir !

CLUB DE L'AMITIE DE GALLARDON
2 rue de la Herse
Renseignements:
02.37.31.06.13./02.37.31.18.64.

Associations sportives

AMICALE DE GALLARDON BASKET

Convivialité et sportivité sont deux critères que vous rencontrerez au sein de l'Amicale Gallardon Basket. Ce club, fort de ses 90 licenciés, son encadrement, des moyens mis à sa disposition, vous offre la possibilité de pratiquer le Basket Ball, de 6 à 77 ans (voir plus !!) et ce,quel que soit votre niveau .Les plus jeunes (Baby/Mini poussins) découvrent les rudiments du basket autour d'activités ludiques et de manifestations collectives du département (Carnaval, fête de noël, panier d'or...). Ensuite des catégories Poussins à Séniors, chaque licencié trouve au sein du club l'encadrement et le niveau de compétition nécessaire à sa constante progression. Et pour les adultes souhaitant courir en découvrant le basket, la section Loisirs leur tend les bras. Un club aussi présent dans la vie de la commune, grâce à ses bénévoles et l'organisation de manifestations tel que le Marché de Noël, le forum des associations, vide grenier de la Saint Fiacre ... et qui maintient une convivialité reconnue avec des animations en interne tel que le déplacement à un match Pro, aux All Star Game, fête de fin d'année où parents et enfants se retrouvent sur le terrain et autour de la table, café et gouters offerts sur les matchs à la maison ....etc. Si vous souhaitez nous rejoindre, venez nous rencontrer aux entrainements au gymnase de Gallardon (horaires et renseignements sur notre site internet http://www.egebasket.fr/accueil.html) A vous de jouer....

LE JUDO CLUB DE GALLARDON

Le Judo Club de Gallardon compte environ 75 adhérents de 5 à 45 ans. Les cours sont dispensés par François Goron, professeur diplômé d'état, les lundis et jeudis soirs de 17h30 à 21h45.
La pratique du Judo permet un épanouissement physique et psychologique à travers des valeurs éducatives fortes que l'on nomme « Code Moral ». Nous développons un aspect ludique de l'activité pour les plus petits puis la précision et la technique pour les plus grands, ainsi que l'arbitrage.
Le Judo Club de Gallardon organise différents évènements au cours de la saison : tournois, stages, échange inter-club... Pour la prochaine rentrée, un **nouveau cours** de Jujitsu (art martial basé sur la défense) devrait voir le jour.
N'hésitez pas à nous contacter pour toute information et nous rejoindresur les tatamis !
Deux cours d'essai vous sont proposés à tout moment de la saison avant toute inscription

judoclubgallardon28@gmail.com
Anthony Fleury 06 61 93 21 28

GALLARDON GYM

GALLARDON GYM, compte 81 licenciés pour la saison 2016/2017. Tous nos entraîneurs sont diplômés de la Fédération Française de Gymnastique.

La gymnastique sur agrès se tient au gymnase tous les lundis et vendredis de 17h00 à 20h00

- Les compétitions départementales se sont déroulées à Châteaudun. Gallardon Gym a engagé une équipe en Critérium Inter Régional et trois équipes en Division Régionale (dont une équipe poussine/Benjamine s'est classée 1ère du département). Le classement des équipes a été très satisfaisant ce qui récompense les gymnastes et leurs entraîneurs.
- La compétition Inter-Régionale se déroulera à Blois (29 avril) et une équipe minime a été sélectionnée.

La « Baby Gym » se déroule à la salle polyvalente tous les mercredis de 17h00 à 18h00.
Les encadrants, diplômés de la FFG, accueillent les filles et garçons à partir de 3 ans et réalisent des circuits adaptés avec du matériel spécifique et homologué. Le club a obtenu le « Label Baby Gym » délivré par la FFG récompensant ainsi les efforts réalisés depuis plusieurs années.

La Gymnastique d'Entretien s'effectue à la salle polyvalente tous les mercredis de 19h00 à 20h00 et rencontre toujours autant de succès principalement dû au matériel utilisé et aux efforts adaptés à la capacité physique de chaque participant.

Venez nombreux à la fête du club qui se déroulera le 24 juin à la salle des sports.

Monique Lapeyre et son équipe
(Tél : 02.37.31.01.82)

LA PÉTANQUE GALLARDONNAISE

C'est une bonne nouvelle ! La pétanque Gallardonnaise compte encore plus de licenciés que la saison précédente.
51 licenciés contre 45 l'année passée, avec l'arrivée de 3 jeunes (2 minimes et 1 cadet). Le club de Gallardon s'est classé 10ème sur les 20 clubs de pétanque d'Eure et Loir. Lors de l'Assemblée Générale du mois de novembre 2016, un membre du bureau a souhaité quitter son mandat de bénévole après 7 ans au service de l'Association. 1 personne l'a remplacée, ce qui porte toujours à 10 le nombre des membres du bureau. Chacun garde l'ambition et la volonté de faire monter une ou deux équipes en division supérieure.
La saison débutera le 11 mars 2017 avec un premier concours officiel dédié à la mémoire d'un de nos anciens licenciés («Challenge Pascal LHOSTE»). En plus de ce concours, 3 autres concours officiels sont au calendrier de cette année 2017 (les 19/05, 21/05 et 02/07) qui se dérouleront à Gallardon. Une date de concours amical sera également ajoutée au calendrier. Le Club a validé l'engagement de 3 équipes pour le Championnat des clubs (dont 2 équipes de vétérans) et d'1 équipe en Coupe de France.
La pétanque reste une activité sportive, conviviale et ouverte à tous, de 7 à 99 ans. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez plus, vous serez les bienvenus !

Contact : Sophie GRANDJEAN, Secrétaire (so.grandjean@sfr.fr) – Thierry LEDUC, Président : 06.35.58.09.43

LA PLUME DE GALLARDON BADMINTON

Fondée en 2013, l'association sportive La Plume de Gallardon promeut la pratique du badminton, dans la bonne humeur et la convivialité. Portée par ses encadrants diplômés et ses membres actifs, elle propose à ses adhérents de progresser et d'améliorer leur technique, ou tout simplement de jouer en Simple ou en Double, à ce sport ludique et intensif.

Le badminton est un sport qui se veut accessible à tous, et afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer cette discipline olympique, des séances sont proposées plusieurs fois dans la semaine au gymnase de Gallardon :le mardi de 17h00 à 19h00 pour les jeunes (cours encadrés) et les adultes (pratique libre), le samedi de 11h00 à 13h00 pour les familles et le dimanche de 14h00 à 18h00 pour tous. Lors de la séance du dimanche, il est notamment possible de pratiquer le Parabadminton ou le Badminton sourds.

Depuis la saison 2016/2017, un partenariat « La Plum'Aide » a été établi entre la Fédération Ivoirienne de Badminton (FIBAD) et l'association La Plume de Gallardon. Cette collaboration permet notamment de développer et de promouvoir le Badminton en Côte d'Ivoire. Ainsi, une tombola mise en place par l'association, a par exemple permis d'offrir du matériel de Badminton à de jeunes badistes ivoiriens.

Affilée à la Fédération Française de Badminton (FFBaD), l'association La Plume de Gallardon rassemble tous les âgeset propose de nombreux d'événements festifs, tels que leBadmin'Noël Night ou la GallardonCup pour réunir petits et grands.De plus, pour ceux qui le souhaitent, il est possible de participer aux compétitions officielles de badminton du Comité Départemental de Badminton d'Eure-et-Loir (CODEP 28), ou même d'intégrer les équipes jeunes etvétérans de l'association La Plume de Gallardon, qui concourent pour les championnats départementaux.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à venir découvrir le site internet de l'association La Plume de Gallardon : http://lpg28.free.fr età contacter le Président au 06 46 28 01 97ou par e-mail : lpg28@free.fr.

ADHARA - CENTRE DE YOGA

Mairie de Gallardon 28320
Association loi 1901

Cours à la salle polyvalente de Gallardon, hors périodes de vacances scolaires

le lundi à 18h30 et 20h :
Cours dispensé par Claire Dessirier-Roussel, enseignante formée à l'Institut français de Yoga (Enseignement de TKV Desikachar).
Ses cours proposent une progression de postures réalisées en relation avec le souffle et la concentration.

Le jeudi de 9h30 à 10h45 :
Cours dispensé par Véronique Grauby

Après avoir découvert le yoga en Afrique du Sud auprès d'une élève d'Iyengar et suivi une formation diplômante au «Collège National de Yoga», elle enseigne dans différentes associations depuis plusieurs années.
Son enseignement allie respiration, postures, méditation, concentration .

LES ARCHERS DE LA TOUR

L'association Les Archers de La Tour, présente depuis 1987 à Gallardon, est un club de tir à l'arc affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

Nos pas de tir, à la salle des sports de Gallardon pour l'intérieur et à la Grande Voirie pour l'extérieur (lorsque le beau temps est là), permettent respectivement des tirs de 5 à 30 mètres et de 5 à 70 mètres.

Le club dispose d'une grande variété d'arcs (de par leur puissance et leur taille) et de tout le petit matériel nécessaire à la pratique de ce sport (flèches, carquois, protèges-bras, palettes, dragonnes...). Ces équipements sont destinés à être prêtés gratuitement aux adhérents pour l'initiation, l'entraînement et les compétitions.

Les séances d'entraînement ont lieu le mercredi soir de 20h à 22h, et le samedi matin de 08h30 à 11h. Ces horaires sont ceux de la disponibilité de la salle des sports, garantissant la présence de nos encadrants bénévoles : les archers peuvent les utiliser librement, aucune assiduité n'est imposée.

Pour plus d'informations complémentaires, vous pouvez :

- Venir découvrir cette activité, sans engagement pendant 3 de nos séances d'entraînement !
- Consulter notre site internet : http://galarc.free.fr/
  (calendrier des séances, informations sur nos installations, documents administratifs, etc...)
- Nous contacter par mail : galarc28@sfr.fr

QI GONG À GALLARDON
le dimanche de 10h à 12h (Dojo de Gallardon)

Créée fin 2011, l'association « Voie du bien être » va entamer sa septième année en proposant des séances de Qi Gong les **dimanche matin au dojo de Gallardon**. L'objet de l'association « La voie du bien-être » est de favoriser, développer et promouvoir le bien-être par la pratique du Qi Gong et des arts énergétiques.

« Une Alternance de relaxation, de renforcement musculaire et d'entretien de l'équilibre émotionnel »

Le Qi Gong est une pratique qui consiste à entraîner le Qi (l'énergie vitale), c'est-à-dire le mobiliser, le renforcer, l'accroître et le faire circuler harmonieusement dans le corps et l'esprit. Il améliore la santé et la forme.
Il s'appuie sur des concepts fondamentaux de la Médecine Traditionnelle Chinoise comme les méridiens ou la notion de Yin Yang.
Les cours sont animés par Philippe Renou, diplômé en Qi Gong thérapeutique à l'école Ling Gui et moniteur fédéral de la FFWUSHU.

Alors que le Qi Gong ne nécessite pas de mémorisation de longs enchainements, l'enseignant donne des clés pour permettre une pratique dans la vie de tous les jours. Ainsi les participants apprécient les bienfaits rapides en séance comme au quotidien.

Chacun pratique selon ses propres capacités physiques sans esprit de compétition ou de comparaison. De l'entretien de la forme physique, à la réparation des méfaits du stress en passant pas un entrainement de l'esprit, au dire de tous, le Qi Gong améliore sa qualité de vie.

L'association organise régulièrement les dimanches après midi des ateliers sur des thèmes variés tels que la sophrologie, la méditation, le chant spontané, la relaxation par les sons et les huiles essentielles.

Informations disponibles sur internet : http://www.voiedubienetre.fr
Téléphone : 06 24 56 92 55
email : voiedubienetre@gmail.com

TAEKWONDO CLUB GALLARDON

Le Taekwondo est un art martial coréen existant depuis plus de 20 siècles introduit en France depuis 1969.

«Tae» veut dire le pied, «Kwon» veut dire le poing, «Do» signifie la voie, l'esprit ou le chemin.

Le Taekwondo développe la souplesse et la maîtrise de la gestuelle. Cette discipline sollicite les qualités de concentration, d'attention et de persévérance.

Le Taekwondo peut être pratiqué comme sport d'entretien, de loisirs ou de compétition, le pratiquant travaille avec un rythme et une intensité fonction de ces capacités : la souplesse, la force et le tonus musculaire (sans appareils particuliers) ainsi que l'endurance et la résistance cardiovasculaire.

Le club de Gallardon compte 4 professeurs et une centaine de licenciés, dont 50% de pratiquantes. Présent sur les compétitions locales, régionales et nationales, les récompenses et médailles sont nombreuses. Le club a également obtenu la Labellisation de la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées, reconnaissance de notre savoir -faire et notre engagement auprès de nos pratiquants.

Depuis 5 ans, un nouveau cours a vu le jour : Le Body Taekwondo. Cocktail de musique, de fitness, de stretching et de Taekwondo, le **Body Taekwondo** est une activité qui permet de libérer son énergie de par le rythme musical et les techniques imposées, de maintenir une forme physique par le travail cardio et le renforcement musculaire, et de travailler dans une ambiance conviviale et motivante générée par la musique, les chorégraphies en groupe, et le relationnel avec le professeur. Le Body Taekwondo s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes et peut être pratiqué à tout âge, quelle que soit sa condition physique.

Les cours sont répartis comme suit :

▪ P'tit Poum (5 à 7 ans)	Vendredi 17h45 à 18h45
▪ Cours 1 (7 à 11 ans)	Mardi Vendredi 17h45 à 18h45
▪ Cours 2 (11 à 14 ans)	Mardi Vendredi 18h45 à 19h45
▪ Cours 3 (14 ans et plus)	Mardi Vendredi 19h45 à 21h15
▪ Body Taekwondo (14 ans et plus)	Lundi de 20h00 à 21h00

Plus d'infos sur www. http://taekwondo.gallardon.free.fr, par mail tkdgallardon@free.fr

Associations diverses

COMITÉ F.N.A.C.A. DE GALLARDON
Fédération Nationale d'Anciens Combattants d'Algérie Maroc et Tunisie

1962-2017 Cette année, le 19 mars est le 55e Anniversaire du cessez le feu en ALGERIE.
Journée Nationale du souvenir et recueillement.

Au lendemain de la signature des Accords d'Evian entre les représentants des gouvernements Français et Algériens, annonçant le cessez le feu, après 10 années de combat au Maroc et en Tunisie et 8 ans de guerre en Algérie.

Le 19 mars 1962 à midi, le général AILLERET Commandant supérieur des forces armées demandait dans un ordre du jour N°11, que cesse le feu en ALGERIE.

Pour l'ensemble des appelés, envoyés sur le sol Algérien, pour ce que l'on leur a tout d'abord présenté comme « un maintien de l'ordre » puis vu l'importance et la manière de remplir ce rôle devint vite une guerre appelée « sans nom », ce fut une immense joie, partagée avec leurs familles restées en France et vivant dans l'anxiété et l'appréhension.

Hélas comme à chaque lendemain des conflits guerriers, trop de bavures et vengeances partisanes furent à déplorer tant sur le sol Algérien, qu'en France.

Dès le lendemain de cette guerre, ceux qui eurent la chance de revenir de cette aventure imposée par nos élus et politiciens, décidèrent de se rassembler en Associations et Fédérations Nationale qui pour la plus grande partie devint la FNACA, seule fédération spécifique d'A.C. d'AFN.

A Gallardon, le Comité vit le jour en 1973 et n'a jamais cessé de défendre nos droits et nos dus, d'entretenir des liens solides et sincères entre tous les adhérents et leurs familles, mais également avec les autres associations amies d'A.C. et communales.

Pour l'ensemble des démarches et manifestations, épaulé et soutenu par les municipalités successives, le comité FNACA s'inscrit dans le tissu associatif communal. Participant aux commémorations officielles le comité propose également tout au long de l'année différents rendez-vous récréatifs ouverts à tous : Janvier, galette des rois, Mai : buffet campagnard, Juin : week-end évasion, Octobre : repas dansant, l'assemblée générale se déroule début décembre.

La loi biologique jouant son rôle, de 85 adhérents dans les années 90, nous nous retrouvons à 59 membres actifs au début 2017, dont 11 veuves assidues à nos rencontres.

Au nom du comité FNACA de Gallardon, les membres du bureau remercient l'ensemble de la municipalité et ses services, ainsi que tous les amis qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Pour le Bureau : le président J.BELLET

Société de pêche *L'ALNÉLOISE*
Association Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
AUNEAU-GALLARDON

L' Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'AUNEAU-GALLARDON est née de la fusion des sociétés d'AUNEAU et de GALLARDON. Elle gère un parcours de rivière d'AUNEAU jusqu'au Moulin des Grès à YERMENONVILLE et de deux étangs à AUNEAU. Des lâchers de truites sont réalisés dans les cours d'eau jusu'au mois de mai.

La pêche est autorisée tout le long de l'année, avec des fermetures spécifiques. Une carte de pêche est obligatoire pour pratiquer ce loisir. Il existe plusieurs tarifs (suivant l'age, type de pêche et région). Ces tarifs sont consultables sur Internet et chez nos dépositaires qui délivrent les différentes cartes.

NATHAN,
Le combat d'un ange

L'association Nathan, le combat d'un ange a été créée en Novembre 2012 pour venir en aide à Nathan, aujourd'hui âgé de 9 ans et habitant Gallardon, atteint d'une maladie neurologique orpheline. Il est épileptique sévère, ne parle pas, ne marche pas, a de fort troubles autistiques et n'est pas autonome dans la vie quotidienne.
Son parcours a été semé d'embuches mais a force de ténacité et de persévérance, Nathan a beaucoup évolué grâce aux 8 stages de stimulation intensive ALEAS à Barcelone. Lui qui aurait du rester alité toute sa vie peut désormais se déplacer assis sur les fesses, relevé son buste, poussé sur ses jambes, se mettre à 4 pattes... Les progrès sont énormes mais pas assez rapide pour rattraper son fort retard de développement. Le chemin est long pour voir Nathan un jour marcher mais le combat continue plus que jamais.
L'association poursuit ses actions afin de récolter les sommes nécessaires au financement des futurs stages à Barcelone qui ont un coût très onéreux (5000€ pour 3 semaines de stage).
De nombreuses manifestations toute l'année ont eu lieu dans diverses régions de France comme des lotos, des évènements sportifs, des soirées festives caritatives ...

En ce début d'année 2017, Nathan a vécu 2 évènements majeurs. Le Vendredi 20 Janvier 2017, lors de la soirée spéciale «Touche pas à mon poste » au ski sur C8, Jean-Luc Lemoine (chroniqueur) a remis un gros chèque en direct à Nathan entouré de Cyril Hanouna (Présentateur TPMP) et de tous les chroniqueurs.
Le lendemain, le Samedi 21 Janvier 2017 a eu lieu la Soirée Inattendue au Cabaret du Bout des Prés à Cernay-la-Ville. Plus de 200 personnes étaient présentes pour déguster le repas prestige préparé par Launay Traiteur et pour voir le spectacle : La troupe Vénus Cabaret, David Déciron (Magicien), Roy Neves (Speed Painting), Léa Crevon (Chanteuse & humoriste), MagikAutomate (Magicien), Tony Bastian (Chanteur), Guillaume Juncar (Acrobate) ... De nombreuses personnalités qui soutiennent Nathan étaient présentes : le journaliste de M6 Franck Edard (parrain de l'association), Jean-Philippe Doux (Présentateur M6), Philippe Candeloro (Patineur artistique), Isabelle Morigny-Bosc (Journaliste RTL & C8), Laurence Peraud (Comédienne & présentatrice M6 Boutique), Manuella (Mannequin et participante de KohLanta 2017) ...

Grâce à vous et aux évènements, Nathan va réaliser 2 nouveaux stage de 3 semaines à Barcelone en Août et en Octobre 2017. Nathan continue ses progrès grâce à votre soutien, votre mobilisation et votre générosité! Le combat continue et sera long mais nous gardons l'espoir que Nathan puisse un jour marcher !
Merci à tous,

Pour suivre les aventures de Nathan, nous contacter ou nous aider :
Facebook: Nathan, le combat d'un ange - www.nathanlecombatdunange.fr

L'ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS a 14 ans, et depuis sa création 17 JSP se sont engagés en tant que Sapeur Pompier.

Les cours ont lieu le mardi soir (sport de septembre à février, après cours) et jeudi soir (cours théoriques + pratiques), de 18h à 20h. Les JSP y apprennent entre autre la cohésion de groupe, l'esprit d'équipe, à être un bon citoyen.... et bien sur les gestes de secours et les manœuvres incendie.

Nous participons aux défilés du 8 mai et 11 novembre, aux cross départementaux des Sapeurs Pompiers. Afin de faire vivre l'association, nous faisons les emballages cadeaux tout le mois de décembre à Hyper U de Hanches et Décathlon à Mainvilliers, et un vide grenier au mois d'avril dans la Zone Industrielle de La Croix Saint Matthieu.

Les fonds récoltés nous permettent d'acheter du matériel (sport et supports de formation), mais également de faire des activités (voyage en Allemagne cette année avec le comité de jumelage de Maintenon, sortie de fin d'année à Porcieu il y a 2 ans: accrobranche, canyoning, rafting...., sortie à Digny l'année dernière: accrobranche, paintball), ou encore d'organiser une fête pour Noël, ou une cérémonie comme celle du 20 mai dernier à la salle polyvalente de Gallardon, qui nous a permis de remercier les personnes qui participent ou ont participé à la vie associative mais également de remettre officiellement le drapeau des JSP pour les défilés!

Les JSP de Gallardon passent aussi leur baptême de plongée tous les ans à l'Odyssée à Chartres ainsi que le PSC1 (formation de 9h sur les premiers gestes de secours).

Nous participons aussi au concours de manœuvre départemental annuel.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE GALLARDON

L'activité sapeur-pompier lie de façon indéfectible opérationnel et associatif. Source d'échange et de partage, l'Amicale a pour but essentiel de resserrer et maintenir les liens d'amitié, et d'entraide entre les sapeurs-pompiers.
L'Amicale mène de nombreuses activités, parmi lesquelles, le feu de la St Jean, généralement fin juin, nous organisons aussi, des sorties et des voyages, notre traditionnelles Ste barbe de fin d'année, sans oublier nos enfants, que le père Noel vient gâter également.
Je profite de cet espace pour vous remercier de l'accueil chaleureux, que vous nous réservez chaque fin d'année lors de notre passage pour le calendrier.»

Le Président,
Didier Devilliers

Associations écocitoyenneté

LE JARDIN DES IDÉES

Depuis le mois d'avril 2016 une nouvelle association a vu le jour sur le secteur de Gallardon : Le jardin des idées.

« Le jardin » parce que l'objectif est de jardiner, des « idées » car cela se veut aussi un espace de partage d'idées sur la façon de cultiver.

La démarche se rattache à un mode de culture encore peu répandu : la Permaculture

La Permaculture c'est produire des fruits et des légumes en prenant soin de la terre par des techniques respectueuses de l'écosystème des sols, donc une culture biologique. C'est aussi prendre soin des hommes en cultivant des produits sains tout en créant du lien social. C'est recréer un écosystème qui favorise la biodiversité. C'est cultiver beaucoup sur peu d'espace. Bien entendu le concept de « Permaculture » ne se réduit pas à ces quelques principes, mais à l'échelle de l'association, ce sont les axes autour desquels nous souhaitons travailler en priorité.

Le jardin est bien sûr collectif et c'est collectivement que les bénévoles de l'association travaillent. Le projet a déjà conquis de nombreuses personnes qui se retrouvent au terrain des Eclouets.

Le site, précédemment occupé par une association de Paint-Ball, a nécessité un important nettoyage cet hiver. L'heure est maintenant aux premières cultures et aux premiers aménagements : création de buttes fertiles, aménagement de composteurs, création d'une mare.

Ceci n'est bien sûr qu'un début car l'objectif à terme est de partager le savoir-faire qui va émerger de nos pratiques et d'ouvrir le jardin aux visiteurs pour en faire un lieu « pédagogique ».

Une sortie nature organisée en partenariat avec la bibliothèque municipale de Gallardon a eu lieu le samedi 6 mai 2017 avec la participation de Patrick Mulet, guide de l'association « Eure-et-Loir Nature ». Objectif : découvrir les plantes sauvages comestibles du site.

À terme, des classes de primaire et de collège pourront être accueillies. D'autres sorties pourront être proposées avec des animateurs nature pour faire découvrir le monde des plantes, des insectes, le fonctionnement du sol...

Nous souhaitons aussi y organiser des événements culturels : concerts acoustiques, théâtre,... Un concert a déjà eu lieu le dimanche 22 avril 2017.

Si notre volonté est de devenir une petite ferme maraîchère pédagogique, il reste du travail à accomplir avant d'en arriver là : faire émerger les espaces de cultures, bâtir des abris, accueillir quelques animaux qui concourent eux aussi à recréer un écosystème...

Un autre principe nous tient à cœur : se passer de financements extérieurs. En dehors de la cotisation annuelle qui s'élève à 20 € par famille, nous voulons faire avec les moyens du bord en ayant recours le moins possible à l'argent : créer les semences, travailler avec des outils et des matériaux récupérés,...

Pour cela nous sommes à la recherche de dons « matériels ». Si vous avez chez vous des outils qui dorment dans un coin sans aucun espoir de servir un jour la cause du jardinier, pensez à nous. Même de vieux outils sont les bienvenus. Si vous avez des semences de variétés locales (elles sont plus résistantes que les variétés hybrides du commerce), des plants, une vieille serre, une vieille pompe,... contactez-nous !

Enfin, un dernier principe est important à nos yeux, que ce jardin soit accessible aux personnes de tous âges (y compris les enfants) et de tous horizons. Pour cela, chacun participe aux travaux à hauteur de ses moyens physiques et de ses disponibilités, chacun à son rythme... Ce doit être avant tout un lieu et des moments où le plaisir est maître.

Vous trouverez des informations utiles sur la Permaculture à la bibliothèque de Gallardon et sur notre site internet :
http://lejardindesidees.org/index.html

Pour nous rejoindre et/ou faire un don, n'hésitez pas à nous contacter via le formulaire de contact de notre site internet ou par téléphone au 06 52 36 37 49 ou au 06 18 97 69 75.

LA RUCHE QUI DIT OUI

La Ruche Qui Dit Oui Brahmari connaît depuis son ouverture en Septembre 2016 une belle popularité auprès de ses adhérents qu'elle ne cesse de satisfaire tout au long de l'année. Ce projet porté par 3 femmes, dynamise le lien social du secteur où producteurs et consommateurs se retrouvent chaque Vendredi de 18H30 à 20H30 lors de la distribution hebdomadaire à la salle de Pont sous Gallardon. Dans son envole, l'association Brahmari souhaite aussi mettre à contribution ses adhérents car le projet grandit et offrira bientôt un autre service .... Et pour cela nous comptons sur vous bénévoles !!!!!!

Localement

Association Brahmari 06 87 38 23 85

EMANSEL

Emansel est une association Loi 1901 appartenant au réseau des SEL (Systèmes d'Echange Local), regroupement d'associations pratiquant l'échange multilatéral. On compte des SEL un peu partout dans le monde, dont 300 en France.

Emansel, créée par trois Emancéennes est ouverte à tous les habitants des communes situées dans un rayon d'environ 15 à 20 km autour du village d'Emancé, qui souhaitent échanger des savoirs, des services, des biens... sans argent, favorisant ainsi la rencontre avec les autres et contribuant localement à la création de réseaux de solidarité.

L'adhésion est de 12 € pour l'année et chaque adhérent reçoit un carnet d'échanges sur lesquels sont inscrits les services reçus et rendus et leur équivalent en « grains de SEL ». Les échanges sont comptabilisés en temps passé et non en euro. 1 minute = 1 grain de SEL. Un catalogue d'offres et de demandes, mis à jour régulièrement, est accessible à tous les adhérents sur le site. Les échanges s'effectuent de gré à gré entre les adhérents.

Des animations conviviales sont organisées régulièrement par les adhérents eux-mêmes, permettant échanges et rencontres intergénérationnelles à travers des activités variées : Fête de la soupe, sorties culturelles, rendez-vous des artistes, atelier d'écriture, atelier cuisine, café-tricot, répare-café etc... ainsi que des permanences régulières à Emancé ou à Rambouillet.

Emansel s'associe également à des projets plus larges en relation avec les initiatives concernant le développement durable et la transition énergétique (Alternatiba, Rambouillet en transition, Rezo Pouce, La Fabric des Colibris, la route des SEL etc...) et participe le plus souvent possible aux manifestations proposées dans ce cadre.

Pour en savoir plus : www.emansel.fr

COL-BAG :

COLLECTIF BAILLEAU-ARMENONVILLE LE GALLARDON

COL-BAG, est un collectif regroupant des habitants de Bailleau-Armenonville et Gallardon. Créé en mai 2015, son objectif principal est de promouvoir la déviation de Gallardon¬¬selon un tracé responsable et bienveillant.

Notre volonté est de défendre les intérêts des riverains des communes du Val de Voise.
Fort des épisodes douloureux de 2016, nous voulons alerter les autorités décisionnaires quant aux risques d'inondation accrus par la construction d'ouvrages d'art. Nous voulons profiter de l'enquête publique de l'A154 pour proposer à nos élus un tracé qui ne déplacerait pas le problème du centre-ville vers la périphérie mais qui minimiserait bien les nuisanceset respecterait la richessede notre Vallée et de notre patrimoine. Il nous semble en effet essentiel que le projet de déviation prenne dés à présent en considération les autres aménagements en projet tels que la Zone à Grande Capacité de Bleury-Saint Symphorien, l'extension de la zone industrielle d'Epernon, l'A154 ...

Nous soutenons nos municipalités dans la réalisation d'un Inventaire de la Biodiversité Communale avec ELN (Eure et Loir Nature). Celui-ci permettra de répertorier officiellement les espèces présentes faisant l'objet de mesures de préservation ou de protection.

Notre collectif comporte à ce jour une centaine d'adhérents, une cinquantaine de donateurs,et s'est rapproché de l'APEV (Association de Protection pour l'Environnement de la Voise) afin de partager nos compétences et nos bonnes volontés.

Les enjeux à défendre Ensemble, pour préserver la vallée de la Voise du tracé Centre, sont :

- Qualité de nos eaux de consommation afin qu'elles demeurent potables sur le long terme, sans coût additionnel pour les usagers. (gestion des pollutions non seulement liées à la construction des ouvrages, mais aussi au trafic routier)
- Conservation de notre qualité de vie (pollutions atmosphérique, sonore et lumineuse) et de la sécurité des usagers (prévention des accidents avec les automobilistes, cyclistes, piétons, animaux).
- Participation active à l'enquête publique de la déviation de Gallardon qui se tiendra cette année.

Notre mission est enfin de vous tenir informés de nos actions. En plus des risques aggravés de pollution de nos eaux, de notre environnement, de notre qualité de vie, d'inondations de notre vallée, il est à craindre que les futurs aménagements de la N154 en autoroute A154 (délestage de l'axe Orléans/Rouen qui deviendrait payant) engendrent un accroissement significatif du trafic routier actuel.

Consultez notre site : http://col-bag.jimdo.com

Pour toute question, contactez-nous :
Collectifbag.contact@gmail.com
N'hésitez pas à nous rejoindre ! 06 33 52 95 63

Economie Locale

Jennifer Lechartier, diététicienne diplômée d'état, vous reçoit en consultation tous les vendredis de 9H à 19H sur rendez-vous au sein de son cabinet situé 8 rue du champ de Tir à Gallardon.

Après plusieurs années d'exercices en milieu hospitalier et en libéral en région Parisienne, elle a choisi de poursuivre son activité libérale en Eure et Loir.

Après son installation à Chartres puis à la maison médicale de Bailleau-L'évêque, c'est à Gallardon que Jennifer Lechartier a souhaité ouvrir son troisième cabinet. « *L'équipe du cabinet pluridisciplinaire a été ravie de m'accueillir au sein de leurs locaux, nos activités sont complémentaires et cela me permet d'être au contact de professionnels de santé. J'ai décidé de m'installer dans ces différentes communes afin de faciliter l'accès des patients aux consultations diététiques en me déplaçant à proximité de leur domicile* ».

Jennifer Lechartier reçoit en consultation aussi bien les enfants, que les adolescents, les adultes, les femmes enceintes et allaitantes et les seniors. Que ce soit pour un rééquilibrage alimentaire, une perte de poids, une pathologie (diabète, hypercholestérolémie, troubles digestifs, dénutrition ...) ou encore suite à une chirurgie de l'obésité (sleeve, by-pass), elle accompagne ses patients et les aide à atteindre leurs objectifs.

Pour elle, la diététique et le plaisir alimentaire ne sont pas forcément incompatibles.

En plus de ses trois cabinets de diététique, Jennifer Lechartier, organise également des conférences, des ateliers nutritionnels auprès de collectivités, d'associations, d'écoles et d'entreprises. Elle est également très investie dans sa profession, en tant que Déléguée de la région Centre Val de Loire de l'Association des Diététiciens Libéraux (ADL), elle organise des temps de rencontre et d'échanges entre les diététiciens de la région.

Pour plus d'informations sur les consultations diététiques et sur ses différentes prestations, vous pouvez la contacter par téléphone au 06.47.77.64.73 ou par e-mail : lechartier.dietetique@gmail.com

Elle vous invite également à consulter son site web www.lechartier-dietetique.com et à la rejoindre sur sa page Facebook Lechartier Diététique où elle partage avec vous sa passion pour la nutrition via des articles, des recettes ...

LE MARLY CHANGE DE STYLE...

Depuis septembre 2016, un vent de renouveau souffle sur l'établissement « Le Marly ».

Les nouveaux propriétaires, Liliana et Guillaume Torres, ont effectué avant l'ouverture d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes afin d'accueillir les futurs clients dans les meilleurs conditons. Les sanitaires et la cour situés derrière ont notamment été refaits à neuf. L'été 2017 sera également l'occasion de refaire une beauté à la façade donnant sur la rue qui gardera le cachet de l'ossature bois; dans un soucis de sécurité, le Marly conservera uniquement l'accès donnant sur le trottoir.

Ce relookage général permet au couple de donner un sincère et franc coup de jeune à cet établissement en réorganisant ainsi l'espace d'accueil.

Le Marly à gardé ses fonctions de « Bar – Tabac – Presse - Française des jeux » avec les tickets de grattage, de loteries et bien sûr du « Rapido ». Notez également que les tickets de transport « Transbeauce » y sont disponibles.

Mais qui dit nouveau « look » dit aussi nouvelle ambiance...

Les nouveaux propriétaires partagent avec les clients leur passion de la cuisine Portugaise. Les spécialités ibériques s'invitent régulièrement au comptoir : Charcuterie, bières spéciales, vins vert, vins rouge, nectars et jus de fruits... Le fameux « Chorizo grillé » et son flambage à l'eau de vie portugaise est déjà devenue une tradition rue Porte Mouton ! À découvrir...

Dans le même esprit de convivialité « Lili » et Guillaume propose tous les deux mois des soirées concerts qui sont l'occasion de se retrouver « en musique » et « en tapas », dans une ambiance familiale et chaleureuse.

En attendant les prochains concerts, venez rendre visite à « Lili » et Guillaume au bar « Le Marly ».

Envie de tenter sa chance à un jeu de hasard, d'une pause gourmande, d'un café ou de spécialités portugaises en lisant la presse dans une ambiance détendue et amicale.

Accueil : Du Lundi au Vendredi de 6h30 a 20h00, le Samedi de 7h a 20h00 (Fermeture le dimanche)
Bar « Le Marly », 10, rue Porte-Mouton à Gallardon. Tél : 02 37 31 41 00

UNE ÉPICERIE BIO ET PRODUITS LOCAUX EN CENTRE-VILLE

« L'épicerie d'à côté » ouvrira en septembre 2017 sur la place de l'église. Cette épicerie fine proposera des produits de Terre d'Eure et Loir, des produits bio et des produits de qualité.

Anne Millet et Gaëlle Stalin, toutes deux habitantes de Gallardon, ont souhaité ouvrir une épicerie dans le centre ville afin de proposer une offre complémentaire de ce qui se fait déjà avec les supermarchés existants.

L'idée de cette épicerie est née de la volonté et l'envie de proposer des produits locaux et des produits bio en « circuit court » en n'ayant qu'un seul interlocuteur entre le producteur et le consommateur.

L'épicerie d'à côté

Rendez-vous en septembre pour découvrir ce nouveau service...

« L'AGENCE DE GALLARDON »

L'agence immobilière jusqu'ici dirigée par Elisabeth Roussel » véritable institution à Gallardon depuis 39 ans, a connu un changement de taille depuis le 1er janvier 2017. Madame Roussel a décidé de prendre une retraite bien méritée et a passé le flambeau à Marilyn Onfroy.
Après 7 années d'expérience dans l'immobilier, cette jeune et dynamique professionnelle de a souhaité s'installer à son compte et créer une agence à son image.
La première étape a été de la rebaptiser « L'Agence de Gallardon ». La seconde étape a consisté à refaire entièrement les locaux pour leur redonner un véritable coup de jeune et une nouvelle identité en adéquation avec sa nouvelle dirigeante. Cette dernière insiste cependant sur la volonté qui a été la sienne d'insuffler à l'agence cet esprit de renouveau tout en demeurant dans une certaine continuité de ce que représente l'agence depuis sa création en Mars 1978.
Marilyn Onfroy est originaire de Gallardon et connaît très bien la ville et ses environs. Elle est épaulée par une collaboratrice. L'agence fait partie du « Groupement des agences unies » qui regroupe 18 établissement sur le secteur, ce qui garantie aux clients une très bonne couverture géographique lors d'une recherche ou d'une vente de logement. « L'agence de Gallardon » gère les ventes et les locations de biens immobiliers et vous propose une estimation gratuite de la valeur de votre bien.

Vous pourrez trouver plus d'informations sur le site internet de l'agence :
http://www.agencedegallardon.com/

Marilyn vous accueille tous les jours (sauf le lundi)
de 9H30 à 12H00, de 14H à 19H00
et sur rendez-vous
Contact : Marilyn Onfroy,
« l'Agence de Gallardon »,
10 place de l'église 28320 Gallardon, 02 37 31 44 79

2, rue Porte de Chartres
à Gallardon
Tél : 02 37 31 40 89

NOUVELLE AMBIANCE AU GRAND CELLIER

Tout le monde connaît bien cet établissement situé en centre ville. Le Grand Cellier est une institution à Gallardon. Dirigé pendant de longues années par Jean-Marc Fradet, il a été repris en septembre 2015 par Hervé Chantepie.

Ce passionné de moto a choisi de poursuivre l'activité de « Bar-Brasserie » de son prédécesseur, tout en lui apportant une note de nouveauté et sa touche personnelle.

La brasserie est ouverte tous les midis du lundi au vendredi. Hervé vous prépare des déjeuners « faits maison » avec uniquement des produits frais. Une fois par mois il propose un plat mijoté (choucroute, couscous, tête de veau, sauté de veau,...) qui rappelle une cuisine chaleureuse et familiale.

Le bar est ouvert tous les jours et le samedi jusqu'à 14H00. La singularité du « Grand Cellier » est de récréer une ambiance « pub ». Hervé a choisi de proposer à ses clients des spécialités de bières belges de qualité. Sept types de bières sont disponibles dont 4 en bouteilles et 3 en tirage.

Par ailleurs le patron organise tous les mois une soirée concert au cours de laquelle il prépare aux convives des assiettes campagnardes et des encas. Il en profite également pour faire découvrir à ses clients une nouvelle bière belge en pression. À chaque concert sa bière. Ces soirées, qui débutent à 18H30 sont très appréciées par la clientèle. Hervé prépare pour bientôt une soirée spécialement dédiées aux motards.

Bernard Delzangles, gallardonnais dans l'âme, j'ai en effet passé toute mon enfance et mon adolescence à Gallardon où mes parents étaient dentistes rue Basse du Bardet ; de l'école primaire de Pont au collège Emile Potier de Gallardon, en passant par le lycée Marceau de Chartres, j'ai engrangé ainsi de nombreux souvenirs gallardonnais et entretiens encore aujourd'hui d'excellentes relations et durables amitiés avec quelques « anciens » de la ville.

Suivant la trace des parents, je poursuis une carrière de chirurgien-dentiste dans mon cabinet parisien et enseigne simultanément depuis plus de 30 ans à la Faculté dentaire de Paris VII en tant que Maître de Conférence.

En 2001, je m'intéresse à l'Hypnose Médicale pour dans un premier temps, m'aider dans ma pratique quotidienne à gérer les « phobies du dentiste » chez certains patients et chez les enfants en particulier.

Encouragé par des résultats très convaincants, je me dirige vers la préparation d'un Diplôme Universitaire en Hypnose Médicale pour devenir Hypnothérapeute; depuis, j'interviens en tant que formateur auprès des dentistes, en tant que conférencier dans divers congrès nationaux en Hypnose Médicale, propose des articles sur l'Hypnose dans des revues médicales et ai notamment publié en 2015 un livre « l'Hypnose Médicale en Odontologie...Osez le voyage... ».

Fort d'une pratique de plus de 15 ans, et de retour sur Gallardon, je décide d'ouvrir en ce début 2017 des consultations en Hypnothérapie, en proposant un accompagnement personnalisé pour gérer stress, traumas, phobies, addictions (tabac, alcool, jeux vidéo), troubles du comportement (boulimie, anorexie, manque de confiance en soi), douleurs chroniques (migraines, fibromyalgies, accompagnement thérapeutique) entre autres...

Au fait, qu'est-ce que L'Hypnose Médicale ?

C'est une ressource que nous avons tous en nous, qui peut être plus ou moins enfouie au fond de nous-mêmes selon notre parcours de vie. Pour utiliser cette ressource, un travail avec un Hypnothérapeute est nécessaire. Cette démarche repose sur des exercices de visualisation, de stimulation et de concentration mentale, sur une rencontre avec notre imaginaire pendant lequel nous pouvons revivre des moments agréables, ou tout simplement prendre plaisir à trouver des solutions à tel ou tel problème. L'Hypnose Médicale qui se veut thérapeutique, n'a donc bien sûr, rien à voir avec l'hypnose de spectacle et de cabaret.
Pendant une séance d'Hypnose Médicale, il s'établit un dialogue constructif et positif entre l'Hypnothérapeute et le patient ; celui-ci ne dort pas et reste parfaitement conscient durant la consultation.
Travailler notre imaginaire nous permet, en détournant notre attention habituelle, d'apprendre à gérer, atténuer et supprimer le problème ou la douleur qui ont justifié la séance.

2 à 4 séances avec l'Hypnothérapeute suffisent pour se mettre sur le chemin de l'auto-hypnose ; aucune contre-indication avec l'Hypnose Médicale.

Consultations sur RDV : 06.07.84.18.98

MARIE BOUMARD, AU SERVICE DE VOTRE BIEN-ÊTRE

Je me présente, Marie Boumard : après avoir longtemps exercé le métier d'assistante dentaire, j'ai choisi, pour vivre de ma passion, de me reconvertir dans le bien-être en créant mon entreprise. Aimant m'occuper des autres et leur apporter de la détente par le toucher, j'ai suivi plusieurs formations en massage bien-être, relaxation sur coussin ergonomique ainsi qu'en aromathérapie.

Je vous propose donc des massages bien-être, à domicile ou en entreprise.

Qu'est-ce que le massage bien-être ? C'est avant tout une pause, un moment pour soi, pour se reconnecter et se relaxer. Les séances durent de 30 minutes à 1h30 et sont adaptées à vos besoins. Les massages se font sur table ou sur coussin ergonomique.

Les huiles végétales et essentielles utilisées sont choisies avec soin. D'origines biologiques et naturelles, elles seront le supplément d'âme - et d'évasion - de votre moment bien-être. Essayez vite !

Pour me contacter :
06-81-64-18-03
mbearoma@sfr.fr
facebook : Massage bien-être Aroma

Les massages proposés apportent détente, bien-être et sérénité mais n'ont aucun caractère thérapeutique, médical ou sexuel.

UN OPTICIEN À DOMICILE C'EST POSSIBLE !

Les Opticiens MOBILES

Opticienne diplômée passionnée par mon métier, j'ai exercé 14 ans en magasin d'optique avant de m'orienter vers l'optique à domicile.

Je me déplace sur rendez-vous sur le lieu choisi par le patient afin d'offrir des services identiques à ceux proposés en magasin, mais au juste prix.
Ce service s'adresse à tous : de 5 à 120 ans !

- Je réalise un examen de vue pour contrôler voire modifier l'ordonnance du patient si besoin (une ordonnance de moins de 3 ans est nécessaire, cela évite au patient de retourner chez l'ophtalmologue si cela n'est pas nécessaire, moins de 1 an pour les patients de moins de 16 ans).
- Ensemble nous choisissons la monture parmi le large choix à essayer sur place, ainsi que les verres adaptés aux besoins du patient : j'apporte un conseil personnalisé.
- Enfin je réalise les prises de mesures nécessaires pour effectuer un parfait centrage des verres.
- Je reviens livrer l'équipement optique dans les 8 à 10 jours suivants ma première visite, toujours sur rendez-vous.

Je suis à l'écoute de mes patients, pas de déplacement ni de perte de temps (pour eux mais également pour les aidants), et je me consacre uniquement à eux avec bienveillance.

L'équipement optique est quasiment 2 fois moins élevé qu'en magasin à qualités identiques grâce à notre laboratoire de fabrication de montures et de verres (géré par d'anciens dirigeants d'Essilor).
En effet je ne suis pas « seule », j'appartiens à un réseau collaboratif d'opticiens Les Opticiens Mobiles, qui me permet de bénéficier de tarifs avantageux pour nos patients ainsi que d'une aide logistique.

Sylvie Kemicha
07.64.10.98.82
www.lesopticiensmobiles.com

Ce service est agréé par la sécurité sociale et les mutuelles : je pratiquerai très prochainement le tiers-payant.
Ce service est également titulaire de la Certification AFNOR du service aux personnes à domicile, gage de qualité de service (daté du 14/11/2016).

Je réalise également une permanence à la maison médicale de Coulombs tous les mardis.
N'hésitez pas à me solliciter, je suis à votre disposition.

UN NOUVEAU RESTAURANT À GALLARDON : LA TABLE DE L'ÉPAULE

Un nouveau restaurant s'est ouvert en novembre 2016 en lieu et place du restaurant le Commerce place de l'église. Rebaptisé «La table de l'épaule » et dirigé par Sylvie Kocher et Bruno Fallourd, il fait, depuis 8 mois, le bonheur des amateurs de gastronomie.

Lorsque l'on passe la porte d'entrée du restaurant, on est accueilli avec beaucoup de bonne humeur par Sylvie Kocher. Cette Alsacienne d'origine, qui travaille dans le service en restauration depuis plus de 10 ans vous reçoit dans un cadre chaleureux et convivial. Un peu plus loin, on entend Bruno Fallourd qui s'affaire en cuisine. Tourangeot d'origine, Eurélien d'adoption depuis 20 ans, Bruno, qui est pâtissier et cuisinier de formation, n'hésite pas à quitter sa cuisine pour saluer ses clients.

C'est dans cette ambiance très agréable qu'ils racontent la formidable aventure qui les a conduits à Gallardon.

Après 30 ans de métier au service d'autres restaurateurs, Bruno éprouve le besoin de voler de ses propres ailes et de proposer « sa cuisine » aux clients. Il propose donc à sa compagne d'ouvrir un restaurant dans lequel ils pourraient travailler ensemble et où il pourrait exprimer sa créativité culinaire. L'idée lancée, reste à trouver un restaurant à reprendre. Les opportunités ne manque pas aux quatre coins de la France et le couple ne trouve pas vraiment son bonheur jusqu'à un jour de septembre 2016 où ils visitent « Le commerce » à Gallardon dont les propriétaires cherchent un repreneur.

C'est le coup de cœur immédiat pour cette belle demeure « qui a une âme et dont les murs nous racontent une histoire vieille de plusieurs centaines d'années ». S'engage alors une véritable course contre la montre pour assurer l'ouverture début novembre. Le restaurant est entièrement remis aux normes, relooké, réaménagé, le mobilier est complètement renouvelé, une ouverture est créée entre la cuisine et la salle car Bruno tient à avoir un contact permanent avec ses clients. La terrasse aussi fait l'objet d'un réaménagement. Tous ces efforts permettent à Sylvie et Bruno de se réapproprier les lieux, de leur donner « leur » identité. « Deux mois pour tout faire, c'était un vrai défi, et grâce aux artisans et à tous les professionnels qui nous ont soutenus et entourés, il a été gagné. Nous tenons à les remercier très chaleureusement. » S'enthousiasme Sylvie.

Il ne restait plus qu'à rebaptiser le restaurant. Leur intérêt pour le patrimoine les a vite conduits à bien connaître Gallardon et ses édifices historiques. Leur réflexion les conduit alors tout naturellement à faire le rapprochement entre leur restaurant et la tour que l'on appelle aussi « L'épaule de Gallardon » en référence à sa forme, qui d'un certain angle de vue, rappelle l'épaule d'un mouton ». Le choix est fait, le restaurant s'appellera : « La Table de l'épaule ». C'est à la fois un clin d'œil au patrimoine local et au patrimoine culinaire auquel Bruno est très attaché.

Il aime proposer une cuisine authentique et traditionnelle : il ne travaille que des produits frais, de saison et de provenance locale si possible. « Tout est fait maison, même le chocolat... nous changeons la carte tous les mois et proposons une suggestion week-end qui change chaque semaine» précise Bruno. Une cuisine sincère, de qualité et que ses clients qualifient de semi-gastronomique, pour des tarifs très abordables (formule « entrée-plat-dessert » le midi à 16,90€, formule « entrée-plat » ou « plat-dessert » le midi à 12,90€)

Une vraie qualité culinaire, un accueil toujours chaleureux et une ambiance que Sylvie aime à qualifier de familiale. Les clients sont ravis, le bouche à oreille fonctionne à plein régime et le succès est au rapidement au rendez-vous.

Les projets ne manquent pas. Sylvie et Bruno organisent chaque mois un événement : concert, animation, repas à thème). Ils peuvent aussi vous accueillir pour l'organisation d'un baptême ou d'un mariage.

Retrouvez-les sur :
- leur site internet : www.restaurant-table-de-lepaule.fr
- facebook : www.facebook.com/tabledelepaule
- Tripadvisor

Horaires d'ouverture (midi : 11h30 - 14h30 / soir : 18h30 - 22h30)
- Lundi : Fermé
- Mardi et Mercredi Midi
- Jeudi et Vendredi Midi et Soir
- Samedi Midi et Soir
- Dimanche Midi (fermé le dimanche soir)

Contact
Adresse: 18 place de l'Église, 28320 Gallardon
Tél: 02.37.31.00.07 ou 06.58.51.10.28
Mail : contact@restaurant-table-de-lepaule.fr

GB

Peinture & Conseils

Aménagement • Peinture • Décoration

Gaël BERRE

02 37 31 45 87 / 06 19 23 27 57

14, rue de l'Ormail - 28320 YMERAY

contact@gb-peinture.fr - www.gb-peinture.fr

VTC PROTEG

— *Laissez-vous conduire en toute sécurité* —

PROFESSIONNELS et PARTICULIERS

Pour tous vos déplacements personnels ou professionnels
Pour l'ensemble de vos collaborateurs

Laissez-vous conduire en toute sécurité, avec un chauffeur privé professionnel et réglementé qui assure un service de prestige et de qualité, dans une Mercedes berline toute équipée pour votre confort.

Votre chauffeur privé vient vous chercher et vous dépose où vous le souhaitez : aéroports, gares, restaurants, hôtels, salle de spectacles, stades, parcs d'attractions, 7j/7 et 24h/24.

FORFAITS : Aéroports / Gares / Mariage / Evénements / Longues distances

CONCIERGERIE
Pour éviter de vous déplacer, VTC PROTEG pourra également porter vos colis, bagages plis...

VISITE TOURISTIQUES
VTC PROTEG propose des circuits à thème ou organise pour vous des excursions.

VTC PROTEG vous offre la possibilité de réserver gratuitement à l'avance,
Les prix sont fixes et annoncés à la réservation (Course minimum 15€ TTC).

RÉSERVATION
Téléphone ou site internet
06 46 22 84 69 / www.vtcproteg.com

NOTRE EQUIPE DE PROFESSIONNEL EST A VOTRE SERVICE

HYPER U HANCHES

U, le commerce qui profite à tous!

Economisez aussi votre temps!

U DRIVE

U DRIVE courses.com

Ma carte de Fidélité U

Cumulez encore plus d'euros !

Ma Carte

immédiate et gratuite

U scanning

HORAIRES DU MAGASIN

du lundi au jeudi : 8h30 - 20h30 / le vendredi : 8h30-21h00
le samedi : 8h30-20h30 / le dimanche : 8h30-12h30

Tél : 02 37 18 28 60

Fax : 02 37 18 27 90

Création et Réalisation : Créatif Communication Diffusion - RCS Chartres 793 642 737